

actualités

Budget 2011: entre optimisme modéré et prudence

Un budget de fonctionnement de près de 100 millions et des investissements de 20 millions ont été votés pour poursuivre le développement des installations et des prestations à la population et aux entreprises verniolanes.



© iStockphoto.com



VSR 2011 : participez au tremplin pour jeunes artistes ! p. 42-43

Édité par l'administration municipale

Comité de rédaction :

*M. Yvan Rochat
M. Jean-Claude Stevan
Mme Alessandra Roversi
Mme Valérie Walther-Palli*

Contact :

*Tél.: 022 306 06 20
Fax: 022 306 06 21
e-mail:
communication@vernier.ch*

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
Tél.: 022 306 06 06
Fax: 022 306 06 60
Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
Site Internet: www.vernier.ch

Prochain numéro:
Elections communales 2011
Délai rédactionnel: 28 jan. 2011
Parution: 16 février 2011

*Journal tiré à
16'800 exemplaires.*

*Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.*

LOGO FSC

Sommaire



© Transvoie

P. 14-15

Gestion des déchets : des nouveautés !

En 2011, d'importants travaux seront entrepris pour enterrer la plupart des bennes de récupération. Les containers enterrés permettent d'améliorer sensiblement le tri et réduisent les mouvements des véhicules de ramassage.



© Eco21

P. 20-21

Quelles ampoules éco choisir?

Dans le dernier « feuilleton énergie » de cette année qui marquait l'obtention par Vernier du label Cité de l'Energie Gold, apprenez à choisir vos ampoules éco et à comprendre leurs avantages et inconvénients.



© DR

P. 24-25

Petite enfance : un service en croissance

2011 sera une année importante pour le service de la petite enfance : une nouvelle structure d'accueil, une équipe renforcée et la célébration des 10 ans du service municipalisé.



© Paul Maz

P. 28-31

Début 2011 : rentrée culturelle foisonnante

Une exposition de dessins à Chauvet-Lullin, un spectacle de magie unique pour enfants et trois jours d'une création jazz enjouée : de quoi divertir petits et grands en ces mois d'hiver.



© Serge Honthaa

P. 40-41

L'école du Lignon participe à la réalisation d'un opéra

Pendant 18 mois les 470 élèves de l'établissement du Lignon vont être entourés de danseurs, solistes, choristes, scénographe, chorégraphe et chef de chœur pour réaliser un opéra qui sera présenté au BFM au printemps 2012.

Budget 2011: culture, mobilité, social et sport

Voté le 16 novembre dernier, le budget 2011 de la commune de Vernier a été réalisé sur des bases de prudence au vu des résultats fiscaux mitigés de l'année passée. Cependant, une foule de nouveaux projets d'ordre écologique, culturel, sportif ou social sont prévus au calendrier 2011.

Les autorités verniolanes annoncent un budget 2011 plutôt équilibré. En effet, les autorités municipales ont estimé un boni de 86'000 francs sur un budget de fonctionnement qui s'élève à 93,6 millions de francs, les investissements étant, quant à eux, budgétés à 20,5 millions de francs pour l'année à venir. Présenté devant le Conseil municipal du 16 novembre dernier, le budget a été accepté par 19 des conseillers municipaux contre 10 refus et 4 abstentions.

En ce début de deuxième décennie, des investissements notables sont donc prévus: la modernisation de certaines

structures sportives, l'installation d'un chauffage à distance pour les bâtiments communaux et le réaménagement des routes du Bois-des-Frères et du Lignon. Quant au budget de fonctionnement aux charges 2011, il comprend la prolongation des heures d'ouverture des salles de sports, le soutien à un unique festival de musique, la suppression des Transports publics verniolans, l'établissement d'un fonds communal pour la mobilité, la mise en place de médiateurs de nuit, l'ouverture d'un nouvel espace de vie enfantine (EVE) et la construction d'une rampe d'accès à la mairie pour handicapés.

Terrain de football d'Avanchet-Jura



© Serge Honthaa

Modernisation des installations sportives

Les amateurs de sport de la commune devraient se réjouir encore plus d'endorphines face à ce qui suit. En 2011, la commune va effectivement investir plus de 3.6 millions de francs dans la modernisation ou la construction d'infrastructures sportives: «A force de persuasion, je suis fier d'annoncer qu'un tel budget ait été alloué aux investissements sportifs», martèle Thierry Cerutti, Conseiller administratif en charge de la culture et des sports.

Parmi les différents projets, on note la construction d'une nouvelle halle de badminton, la réfection des courts de tennis à Aïre et Vernier, l'agrandissement du terrain de football aux Avanchets et la mise en gazon synthétique d'un terrain herbeux à Vernier. Deux projets d'étude concernant la construction d'un boulodrome couvert et d'une salle omnisports sont également inscrits au planning 2011.

Chauffage à distance des bâtiments communaux

Le mazout, combustible dérivé du pétrole, est encore largement utilisé pour chauffer l'hiver. Énergie non renouvelable et polluante, elle est devenue *persona non grata* dans les bâtiments communaux et sera remplacée par le bois (chauffage à pellets) d'ici à 2012: «On peut maintenant se chauffer sans

rejeter un surplus de carbone dans l'atmosphère», relève Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge des bâtiments et de l'énergie.

Les écoles des Ranches et de Vernier-Place, la mairie et les immeubles 13 à 23 rue du Village seront ainsi reliés par un réseau de chauffage à distance placé dans l'école des Ranches. Celui-ci permettra une économie de chauffage correspondant à 26'500 litres de mazout par an, soit 18'600 francs par an sur le budget de l'énergie.

Nécessitant un crédit d'investissement de 1'917'000 francs, l'installation du système de chauffage à distance sera financée sur 2 ans, soit 750'000 francs pour l'année 2011 et 1'167'000 francs pour 2012.

Travaux sur les routes du Bois-des-Frères et du Lignon

En cours d'étude, l'aménagement de la route du Bois-des-Frères et de l'avenue du Lignon en faveur des piétons et des cyclistes s'inscrit dans une politique de développement de la mobilité douce. L'entrée piétonne du Lignon doit être sécurisée. De plus, une action de modération au niveau de la vitesse va être conduite au rond-point situé à l'entrée du Lignon. Finalement, l'amélioration des pistes cyclables est prévue sur la route du Bois-des-Frères, de manière à relier le Lignon à l'itinéraire cyclable traversant le Bois-des-Frères. Ce projet a été inscrit au budget des investissements pour un montant évalué à 4 millions de francs.

Suppression des Transports publics verniolans

Dès 2011, les Transports publics verniolans (TPV) appartiendront à l'histoire de la commune. Unique ligne exploitée par les TPV, la ligne 51 était jusqu'alors financée à hauteur de 41% par année par Vernier, les 59% restants étant à charge des Transports publics genevois (TPG). Mais, dès 2011, les



© Urapien

Le giratoire du Lignon est un espace routier aux dimensions caractéristiques de la période de construction de la cité, avec en conséquence des conditions de circulation pour les piétons et les vélos peu idéales et non adaptées aux besoins actuels.

TPG exploiteront eux-mêmes la ligne de bus, ce qui permettra à Vernier d'économiser 1.2 millions de francs sur son budget de fonctionnement.

Afin de ne pas licencier les employés des TPV, la commune a mis au point un plan social: «Nos chauffeurs ont été remplacés dans différents services où il y avait des postes vacants correspondant à leurs compétences, précise le Conseiller administratif Yvan Rochat. D'autres employés ont pris leur retraite. Mais le plus important, c'est que la commune ait proposé une solution acceptée par chaque employé.»

Ouverture des salles de sport communal en fin de semaine

Les associations verniolanes peuvent se réunir en fin de semaine dans les salles de sport communales. «J'ai proposé en février à mes deux collègues du Conseil administratif d'ouvrir les salles de sport 7 jours sur 7 et d'élargir les horaires d'ouverture aux fins de soirée pour combler le déficit de lieux de rencontre pour nos associations»,

explique le Conseiller administratif Thierry Cerutti.

Une motion votée par le Conseil municipal le soir du vote du budget a permis de valider cette proposition.

L'ouverture des salles de sport les week-ends coûtera 30'000 francs supplémentaires en entretien et nettoyage pour l'année 2011.

Fusion des différents festivals de musique

Entre le «Vernier-sur-Rock» en mai, les «Pré-fêtes de la Fête de la musique» en juin et le «Vernier Festival» en septembre, l'année 2010 a eu son lot de dièses et de bémols. Mais, les mélomanes d'un week-end devront se contenter d'un seul festival de musique en 2011: «Les «Pré-fêtes» et le «Vernier Festival» ont été supprimés, déplore Thierry Cerutti. Les «Pré-fêtes» qui existaient depuis une année poursuivaient une vocation sociale avec pour thème l'intégration et le «vivre ensemble».

Avec un budget pour 2011 élevé à 140'000 francs contre 80'000 francs l'année précédente, le département de la culture prépare un «Vernier-sur-Rock» prolongé d'une journée: «Au lieu de se dérouler du jeudi au samedi comme à l'accoutumée, le «Vernier-sur-Rock» se poursuivra le dimanche comme en 2010 avec les 50 ans de Terre des Hommes», précise Thierry Cerutti.

Si le Conseiller administratif se dit déçu face à ces suppressions, il s'avoue satisfait des montants alloués à la culture qui se chiffrent à 740'000 francs, soit 140'000 francs de plus qu'en 2010.

Fonds communal pour la mobilité

«Né de la suppression des TPV, le fonds intercommunal pour la mobilité, ayant un capital initial de 300'000 francs, a pour but de promouvoir la mobilité douce les transports publics au moyen d'une politique reposant sur 3 piliers» explique Yvan Eochat, Conseiller administratif en charge de la mobilité.

Le premier pilier vise à sensibiliser la population à se déplacer en transports en commun, à vélo ou à pied par des

actions de sensibilisation comme des cours de vélos dans les écoles.

Les investissements pour les infrastructures de transport, deuxième pilier de cette politique, visent à faciliter les déplacements des piétons, cyclistes et usagers des transports en commun, notamment par l'aménagement de nouvelles pistes cyclables, de cheminement piétonniers ou de nouvelles dessertes de bus.

Troisième pilier, et non des moindres, le soutien financier aux particuliers a été mis en place pour inciter les Verniolans à changer leurs habitudes de mobilité. En effet, à l'achat d'un abonnement annuel «Unireso», une aide financière est accordée aux habitants de la commune. Ceux qui souhaitent acquérir un vélo électrique (VAE), transformer leur vélo classique en VAE ou contracter un abonnement annuel «Mobility» (coopérative qui loue des voitures dans toute la Suisse) ont également les faveurs de la commune.

Les entreprises promouvant la mobilité douce auprès de leurs employés peuvent aussi bénéficier d'un soutien pécuniaire de la commune.

Médiateurs de nuit

Grande première sur le canton! Vernier va dépêcher des médiateurs de nuits dans les quartiers des Avanchets et de Châtelaine-Balexert afin d'assurer une veille sociale continue. Ces derniers seront notamment chargés d'assurer une présence, d'intervenir lors des conflits de voisinage, de prévenir les dépréciations et les incivilités, et de combattre les nuisances sonores. Cette mesure s'inscrit dans la continuité de «La politique de la ville» du Conseil d'Etat genevois. «La politique de la ville développe une double approche, territoriale, parce qu'elle cible des quartiers précis, et intégrée, car elle intervient sur tous les domaines du cadre de vie dans ces quartiers notamment les domaines urbain, social ou environnemental, explique Thierry Apothéloz, Maire de Vernier. Elle vise à la collaboration de tous les départements de l'Etat et de la commune pour obtenir un effort public là où cela est nécessaire.»

Au nombre de 4, ces médiateurs, qui seront supervisés par un coordinateur, travailleront en binôme de 18h à 2h du matin, et ce, 7 jours sur 7. Trois missions spécifiques leur seront confiées: l'intervention (dans des situations

Réduire la dette communale

La dette de Vernier est d'environ CHF 128 millions de francs et la charge d'intérêt représente près de CHF 4.3 millions par an. Quand bien même les intérêts de la dette communale sont pris en charge à près de 90% par le Fond Intercommunal, la commune poursuivra ses efforts visant à obtenir des conditions d'emprunt optimales compte tenu notamment des taux d'intérêts historiquement bas.

A court terme, le Conseil administratif entend poursuivre ses efforts visant à réduire la dette communale. Abstraction faite de l'acquisition des immeubles de la Rue du Village (patrimoine financier), l'endettement par habitant a légèrement diminué au cours de cette législature passant de CHF 3'850.— à environ CHF 3'410.—. Cette baisse est donc une excellente nouvelle.

A plus long terme, le dynamisme économique de Vernier (nouvelles entreprises et nouveaux emplois) devrait permettre de dégager des bonus qui pourront être affectés au remboursement de la dette.

Il convient de préciser que la capacité financière de Vernier étant faible, la commune doit recourir partiellement à l'emprunt pour financer ses investissements (construction d'écoles, de crèches, routes, etc.).

A noter enfin qu'un nouvel outil de gestion de la dette sera implémenté dans le courant de l'année prochaine.

qui demandent l'établissement d'un dialogue entre plusieurs partenaires), l'orientation (sur demande des habitants) et le signalement (lors du constat de situations problématiques). Par ailleurs, les citoyens pourront également joindre les médiateurs de nuit via un numéro d'appel gratuit pour toutes questions liées à l'insécurité.

Ce projet pilote d'une durée de 3 ans devrait coûter 250'000 francs par année à la commune et pourrait devenir pérenne s'il répond aux exigences escomptées.

Création de l'espace de vie enfantine de Vernier

Certes, la pénurie de places de crèche sévit sur l'ensemble du canton, mais les communes genevoises, dont Vernier, ont choisi de prendre le taureau par les cornes et d'augmenter le nombre de places disponibles: «Entre 2005 et 2010, le nombre de places en institution de la petite enfance a doublé», se réjouit Thierry Apothéloz, en charge de la petite enfance.

Ainsi la municipalité s'est associée à l'Ecole Allemande de Genève (Deutsche Schule Genf, DSG) pour construire un nouveau bâtiment qui regroupera l'espace de vie enfantine de Vernier (EVEV), le jardin d'enfant de la DSG ainsi que le Service communal de la petite enfance (SPE).

Simulation 3D de la vue sud-est de la nouvelle crèche de Vernier-Village.



Sofia Droz/TLC-ATC.com

Améliorer la fiscalité

A Vernier, le taux du centime additionnel est fixé à 50. Dans le cadre de la préparation du budget 2011, Thierry Cerutti, Conseiller administratif en charge des finances, a exprimé le souhait de réduire cet impôt, tout en gardant l'équilibre financier de la commune. Le Conseiller administratif a dès lors demandé au service financier d'étudier les conséquences fiscales d'une baisse d'un demi-point (49.5 au lieu de 50).

Après analyse de la situation et compte tenu de certaines incertitudes, il a été décidé de ne pas proposer de baisse du centime additionnel pour l'instant car il est inutile de baisser une année pour ensuite devoir faire machine arrière. Si les finances communales le permettent, une réduction d'impôt pourrait être examinée à nouveau l'année prochaine.

On notera tout de même que les familles bénéficient d'une baisse de l'impôt depuis cette année et qu'une réduction du centime additionnel communal d'un demi-point n'aurait pas eu un impact significatif sur les bordereaux des verniolans, le système fiscal genevois prévoyant une répartition des impôts communaux entre la commune de domicile et la commune de travail. Ainsi, la perte fiscale du passage de 50 à 49.5 est estimée à 550'000 francs par an pour la municipalité. Pour une personne résidant et travaillant sur la commune avec un salaire annuel de, par exemple, 50'000 francs cela représenterait environ 20 francs d'impôts en moins par an.

Située à côté de la DSG actuelle, sis Chemin de Champs-Claude 6, le bâtiment, dont la construction devrait se chiffrer à 9.7 millions de francs abritera le SPE, l'EVEV et un service privé, le jardin d'enfants. À l'ouverture des lieux au mois d'août 2011, l'EVEV pourra accueillir 63 enfants de 0 à 4 ans et demi et le jardin d'enfants 75 enfants repartis en 3 groupes. Quant au Service communal de la petite en-

fance, il sera agrémenté de deux postes supplémentaires, soit un-e secrétaire et un-e adjoint-e à la responsable du service.

Mise en place d'une rampe d'accès pour handicapés

«Les services communaux doivent être accessibles à toutes et à tous, rappelle le Conseiller administratif Yvan Rochat. Des personnes handicapées viennent assister au Conseil municipal ou à des réunions et on ne peut se contenter de leur apporter comme seule réponse de les porter à bout de bras.»

La mairie, bâtiment classé au patrimoine, va donc accueillir sa première rampe d'accès pour handicapés sur l'escalier secondaire de l'édifice. L'escalier principal étant classé, il n'est pas possible d'y apporter des transformations. Cette rampe devrait coûter 65'000 francs.

Les vœux du Président du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants de Vernier,
Chers amis,

Noël est un mot magique, un symbole de fête et de chaleur humaine.

C'est aussi à nouveau une année qui se termine, traditionnellement l'heure des bilans.

Chacun de nous connaît des heures heureuses, mais aussi difficiles avec son lot de malheur et de tragédie. L'éloignement ou la perte de proches, le chômage, la maladie, la peur, l'abattement sont les affres de la vie.

Même si le bout du tunnel apparaît parfois lointain, pour ne pas dire absent, l'Homme a cependant ceci d'exceptionnel que sa force de vivre finit par triompher, par balayer ces heures maudites, pour laisser place à la joie de vivre, au bonheur de l'existence.

Noël et le Nouvel An sont ainsi des occasions de messages d'espoirs et d'allégresse.

Essayons l'espace d'un instant d'oublier les néons de nos centres commerciaux et cherchons la petite lumière de l'étoile du berger. Nous la trouverons certainement dans le sourire d'un voisin ou le regard de nos enfants.

La politique n'est pas différente. Les joies et les déceptions côtoient les victoires ou les défaites. Parfois, lorsque Vernier fait la une des médias pour de sordides bisbilles politiques, certains dont je fais partie éprouvent un dépit sans fond.

Fort heureusement, l'envie de construire une qualité de vie dans notre formidable commune reprend vite le dessus.



© Studio Casagrande

L'idée de vivre dans un pays où nous pouvons non seulement crier nos convictions mais les concrétiser dans l'urne balaie ces déceptions qui n'ont qu'une qualité, celle d'être éphémères.

Que ce Noël, ce Nouvel An, soient particuliers et, pendant ces moments de chaleur, gardons une petite place dans notre cœur pour ceux qui sont dans la tourmente de l'existence !

Cette pensée non seulement ne ternira pas la fête, mais au contraire lui rendra toute sa signification.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Que 2011 voit vos vœux se concrétiser !

Yves MAGNIN
Président du Conseil Municipal

Conseil municipal > séance du mardi 16 novembre 2010

Vernier ne veut définitivement plus des citernes

Le feuilleton des pétroliers se poursuit. Une résolution de l'UDC, visant à déplacer les citernes, crée une nouvelle fois le débat. En ce frisquet mardi soir, les discussions sont chaudes.

«Trois sites pétroliers coupent la commune en deux. Ces sites sont aujourd'hui très proches de commerces et d'habitations, il devient impératif de les déplacer». Pour Stéphane Valente et ses collègues de l'UDC, la commune est aujourd'hui «otage des pétroliers». Par le biais d'un projet de résolution, le groupe agrarien l'affirme haut et fort: il ne veut plus de ces citernes à Vernier. Elles doivent être déplacées sur un site «à l'écart de notre population». Pour l'élu, les sites Sasma, Sogep et Tamoil présentent d'ailleurs «des failles de sécurité importantes». Jean-Bernard Billeter estime que la commune n'est pas otage des pétroliers

puisque ces derniers sont sous contrat locatif. «Maintenant si vous estimez qu'il y a des failles au niveau de la sécurité, ajoute l'élu vert, faites-le savoir!» L'écologiste insiste aussi sur le fait que les citernes ne doivent pas être déplacées mais disparaître «et puis c'est tout».

Portail ouvert

Stéphane Valente précise qu'il est allé sur place, en l'occurrence sur le site de Sasma. «Le portail est ouvert à tous, explique-t-il. Je suis entré sur le site, seul, sans que l'on ne me demande rien. C'est simplement impensable». Sa collègue verte Leyla Ahmari

Taleghani, de son côté, regrette que l'UDC n'ait pas pris le soin de contacter les autres partis pour signer la résolution. Jean-Bernard Billeter revient sur l'accessibilité du site et rétorque que ce n'est pas une faille de sécurité. «Si l'on veut lancer une grenade par-dessus le grillage, ça ne change rien», ironise-t-il.

«On tourne en rond»

«Tous les partis, par le biais des chefs de groupes, ont été contactés, corrige Stéphane Valente. J'ai envoyé des courriels à tous». L'agrarien ajoute encore que, selon lui, «pouvoir entrer dans un tel endroit sans aucun contrôle est assez dingue». «Je constate que

Certains sites pétroliers coupent la commune en deux.



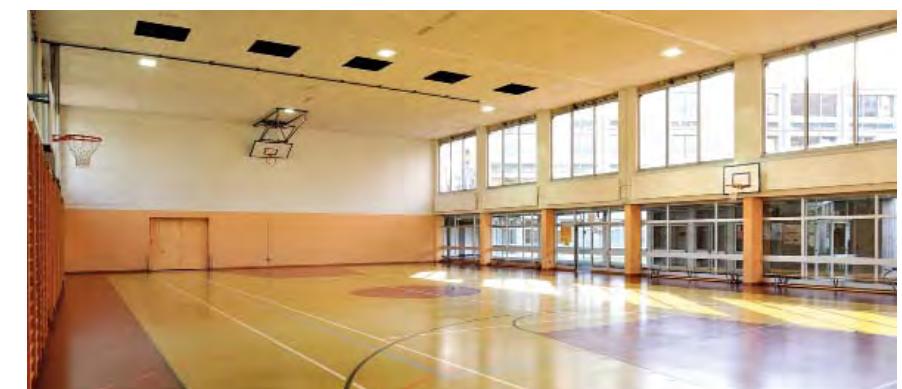
© Blaise Lambert / Images aériennes

Municipal en bref

- Les élus ont voté un crédit de CHF 300'000.– pour la création d'un fonds communal à la mobilité.
- Le budget 2011 a été accepté par 19 oui, 9 non et 4 abstentions. Les socialistes, les Verts, le MCG et l'Alliance de gauche l'ont voté. Le PDC et l'UDC l'ont refusé. Les libéraux se sont abstenus.
- Le Conseil municipal a accepté la motion «Pour des achats publics équitables».
- La pétition «Respectez nos droits de Cité» a été envoyée à la commission de l'environnement.
- Le Conseil administratif va étudier la problématique de places de stationnement et leur accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ce choix fait suite à une motion de l'UDC acceptée par les conseillers municipaux.

D.T.

Les salles de sports ouvertes en permanence aux associations sportives et aux TSHM



© Serge Honthaas

l'on tourne en rond, commente Pierre Ronget. Il me semble que le Conseil municipal a déjà demandé un inventaire concernant ces citernes».

Le libéral trouve de surcroit que «l'invite de la résolution n'est pas bon. Ce type de demande doit être traitée par le Grand Conseil, puis le Conseil d'Etat». Et de proposer d'envoyer toutefois la résolution UDC à la commission de l'environnement.

Grand Conseil saisi aussi

Face à cette dernière proposition, Stéphane Valente fait part de son étonnement. «Le Grand Conseil est déjà saisi de ce dossier, précise-t-il. Notre démarche, sous forme d'étude complémentaire, lui donnerait ainsi plus de poids». Le MCG Hedi Zayani s'interroge: «Je suis étonné que les Verts se fassent les avocats de pétroliers. Je trouve que pouvoir pénétrer aussi facilement dans un tel endroit n'est pas normal. Cela dit, je suis pour un renvoi en commission».

Après une rapide concertation, l'UDC accepte que sa résolution soit envoyée en commission de l'environnement. A la majorité, le Conseil municipal accepte d'en débattre en petit comité. Les jours des citernes sont peut-être comptés.

Didier Tischler

La commission des sports a rendu son verdict. Celui-ci faisait suite à un souhait des socialistes qui avaient déposé une motion visant à ouvrir les week-ends les salles à tout le monde. La commission a souhaité restreindre cette ouverture aux seules associations sportives de la commune et aux TSHM. Si l'ensemble des conseillers municipaux semble d'accord sur le fond, pour quelques élus, quelques détails restent à régler. Notamment, comme le demande le libéral Pierre Ronget, «qui pourra se servir en priorité de ces salles : les associations sportives, les travailleurs sociaux hors-murs (TSHM)?» Autre question de l'élu, comment se réparti le coût de CHF 30'000.– prévu pour les frais inhérents à cette mise à disposition. «Cette somme est un montant qui correspond à des frais de nettoyage sur toute l'année, si toutes les salles sont occupées tous les week-end, explique le Conseiller administratif Yvan Rochat. C'est donc un coût maximum. D'autre part, la priorité sera donnée à ceux qui ont réservé la salle en premier». Son collègue Thierry Cerutti ajoute que de toute manière toutes ces activités sont réservées aux sociétés de Vernier. A la majorité du Conseil municipal, les élus acceptent cette motion.

D.T.

Conseil administratif

> séances du 2 au 16 novembre 2010

Parcelles

Le Conseil administratif (CA) renonce à exercer son droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle n° 2372 sise à l'avenue du Lignon 34.

Autorisations de construire

Préavis communaux

DD 103'916 : M. William KUSTER - Construction d'un habitat groupé, garage, couvert à voitures, panneaux solaires en toiture, aménagements extérieurs - Chemin des Grebattes 10. **Préavis favorable**, y compris une dérogation au rapport des surfaces de 30%. Un projet de délibération sera déposé pour le prochain Conseil municipal. Le CA souhaite également une cession d'une bande de terrain le long du lit du Nant des Grebattes.

M 6'470 : M. W. KUSTER - Démolition d'une maison individuelle - Chemin des Grebattes 10. **Préavis favorable**.

DR 18'293 : M. Reto CLOETTA - Construction de deux immeubles (88 logements) - Chemin de la Greube. **Préavis défavorable** car le projet présente une mauvaise intégration dans le village (implantation, gabarit et toiture). Le projet doit être amélioré dans ce sens, tout en gardant une densité acceptable. Par ailleurs, le cordon boisé doit impérativement être conservé.

DD 103'946 : M. Maurice FREHNER - Transformation d'une ferme en habitation - chemin de Crotte-au-Loup 6. **Préavis favorable**.

Décisions cantonales

Autorisations délivrées

APAT 5'638 : M. et Mme Claude MILLERET - Installation de capteurs solaires - Chemin Isaac-Anken 29.

APA 33'226 : Domaine public communal - Aménagement d'une déchetterie enterrée - Avenue de Crozet.

Initiatives et référendum : contrôle des signatures

Les communes genevoises, à l'instar de la pratique dans les autres cantons, doivent contrôler les signatures récoltées sur leur territoire en appuis aux initiatives et référendums sur le plan fédéral. Le Conseil d'Etat a proposé cette année à toutes les communes genevoises de transférer cette tâche

au Service des votations et élections (SVE), ce dernier étant plus à même de réaliser cette tâche de manière harmonisée pour toutes les communes du canton, en tant que responsable de la maintenance du rôle des électeurs de chacune d'entre elles. Vernier ayant accepté cette proposition, le CA a signé une convention avec le SVE qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Sports

Le club de tennis de table de Châtelaine informe le CA d'une action organisée conjointement avec l'ASTURAL de Châtelaine consistant à dispenser des initiations et des entraînements de tennis de table pour des jeunes enfants et adolescents rencontrant des difficultés dans leur développement psychologique et social.

Prochain rendez-vous citoyen

Le maire vous reçoit sans rendez-vous le:

Samedi 5 février de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9 - 1214 Vernier Bus n° 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole

Prochaines séances du Conseil municipal

Mardi 1^{er} février et Mardi 8 mars à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

A l'écoute de jeunes citoyens

Le Conseil administratif de Vernier a reçu une soixantaine d'enfants de l'école de Vernier-Place et leurs enseignant-e-s pour répondre à leurs lettres, dessins et pétitions demandant de remettre un jeu (un bateau) qui vient d'être enlevé dans leur préau.



Trois classes d'élèves de l'école de Vernier-Place ont été reçues dans la salle du Conseil municipal afin d'échanger sur la problématique des jeux dans leur préau.

fait parvenir au Conseil administratif une pétition demandant de retirer ce jeu dangereux !

Dans un bel échange animé, plein de commentaires et de questions, les enfants ont exprimé leur regret d'avoir perdu le bateau qui voguait dans leur cours de récréation. Les autorités et le responsable du service des espaces verts verniolans ont expliqué que le jeu, une vingtaine d'années après son installation, ne correspondait plus aux normes européennes en vigueur en matière de sécurité (risques de coincements et de chutes). Pour la petite histoire, on retiendra que les parents avaient d'ailleurs également

Les autorités ont souhaité continuer le dialogue et poursuivre ces démarches participatives. Ainsi, parents et enfants ont eu l'opportunité de voter

pour le nouveau jeu parmi 5 projets garantissant le respect de normes de sécurité lors d'une consultation publique organisée pour les classes et en fin d'après-midi pour les familles.

Le résultat sera annoncé dans un prochain numéro d'Actualités Vernier.

Certificat de vie ou d'existence

Le service de l'état civil s'occupe de la délivrance des certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de compensation pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal. Désormais et ceci pour des questions

organisationnelles au sein de notre service, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact téléphoniquement avec notre office au 022 306 06 30 afin de convenir d'un rendez-vous, ceci pour répondre au mieux à l'attente de toute notre clientèle.



Ce document est à retirer personnellement sur présentation d'une pièce d'identité. Le coût est de CHF 1.- symbolique pour chaque original.

Quand il neige, le déblayage des trottoirs est de votre responsabilité !



Photo de Maria Pagliaio, les premières chutes de neige, samedi 27 novembre 2010.

- **La voirie dégage en priorité:**
 - les routes,
 - les passages piétons,
 - les arrêts TPG,
 - les écoulements d'eau,
 - les pistes cyclables,
 - les zones à risques

Extrait de la loi cantonale F3 15.04 ch. 2, art. 22
En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régieur ou par le propriétaire.

Service de la voirie
Tél. 022 306 07 00

Horaires de fin d'année

L'administration communale sera fermée du vendredi 24 décembre dès 12h au lundi 3 janvier 2011 à 9h

SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

Pendant cette période, une permanence téléphonique sera assurée au 022 306 06 55 et en cas d'urgences vous êtes priés de contacter la gendarmerie de Blandonnex au 022 427 93 21.

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

Durant cette période de fermeture, quelques informations utiles :

- Pour les questions de décès et/ou inhumations, veuillez prendre contact avec les pompes funèbres de votre choix. Toutefois, pour bénéficier de la gratuité d'obsèques nous vous prions de prendre contact avec les pompes funèbres officielles de la Ville de Genève.
- Pour les naissances **à domicile** un délai de trois jours ouvrables vous est accordé pour déclarer l'événement à l'état civil.

En cas d'urgence uniquement, vous avez la possibilité de 9h à 16h du lundi au vendredi (sauf jours de fête) de contacter Mme Moeschling au 079 558 99 00.

SERVICE DES SPORTS

PISCINE COUVERTE: (bassin 25m x 16m)

Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 décembre 2010

Lundi 27 au jeudi 30 décembre 2010

Vendredi 31 décembre, samedi 1^{er} et dimanche 2 janvier 2011

Lundi 3 janvier 2011

Mardi 4 au vendredi 7 janvier 2011

Samedi 8 et dimanche 9 janvier 2011

piscine fermée

08h30 à 17h00

piscine fermée

11h00 à 20h30

08h30-20h30

09h30-17h00

Heure limite entrée (tourniquets) : $\frac{1}{2}$ h. avant les heures de fermeture, sortie bassins : $\frac{1}{4}$ h. avant la fermeture
Lignes de bus: 7 – 23 – 27 – 51 arrêt Cité-Lignon et 7 – 23 – 51 : arrêt Grand-Champ

TENNIS D'AÏRE ET DE VERNIER

Nous informons notre aimable clientèle que les tennis seront fermés du : **24 décembre 2010 au 9 janvier 2011 (inclus)**
Seuls les ayants droit peuvent utiliser les courts (selon informations préalables à la réception des tennis)

Tennis d'Aïre : 022 306 07 77

Tennis de Vernier : 022 306 07 76

Durant cette période, le secrétariat du service des sports est fermé du jeudi 23 décembre 2010 à 11h45 au lundi 3 janvier 2011 à 8h30.

Voirie: calendriers 2011

Le calendrier officiel des levées de la voirie sera exceptionnellement distribué dans le courant du mois de février 2011. Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter le Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.

Déchets

Janvier					Février					Mars				
Lundi	3	10	17	24	31					Lundi	7	14	21	28
Mardi	4	11	18	25		1	8	15	22	Mardi	1	8	15	22
Mercredi	5	12	19	26		2	9	16	23	Mercredi	2	9	16	23
Jeudi	6	13	20	27		3	10	17	24	Jeudi	3	10	17	24
Vendredi	7	14	21	28		4	11	18	25	Vendredi	4	11	18	25
Avril					Mai					Juin				
Lundi		4	11	18	25	2	9	16	23	Lundi	6	13	20	27
Mardi		5	12	19	26	3	10	17	24	Mardi	7	14	21	28
Mercredi		6	13	20	27	4	11	18	25	Mercredi	1	8	15	22
Jeudi		7	14	21	28	5	12	19	26	Jeudi	2	9	16	23
Vendredi		1	8	15	22	6	13	20	27	Vendredi	3	10	17	24
Samedi		2	9	16	23									
Juillet					Août					Septembre				
Lundi		4	11	18	25	1	8	15	22	Lundi	5	12	19	26
Mardi		5	12	19	26	2	9	16	23	Mardi	6	13	20	27
Mercredi		6	13	20	27	3	10	17	24	Mercredi	7	14	21	28
Jeudi		7	14	21	28	4	11	18	25	Jeudi	1	8	15	22
Vendredi		1	8	15	22	5	12	19	26	Vendredi	2	9	16	23
Octobre					Novembre					Décembre				
Lundi	3	10	17	24	31	7	14	21	28	Lundi	5	12	19	26
Mardi	4	11	18	25		1	8	15	22	Mardi	6	13	20	27
Mercredi	5	12	19	26		2	9	16	23	Mercredi	7	14	21	28
Jeudi	6	13	20	27		3	10	17	24	Jeudi	1	8	15	22
Vendredi	7	14	21	28		4	11	18	25	Vendredi	2	9	16	23
Déchets Ménagers		Encombrants		Ferraille		X	Jours Fériés							

Papier, verre, pet et compost

Janvier					Février					Mars				
Lundi	3	10	17	24	31	1	8	15	22	Lundi	7	14	21	28
Mardi	4	11	18	25		2	9	16	23	Mardi	1	8	15	22
Mercredi	5	12	19	26		3	10	17	24	Mercredi	2	9	16	23
Jeudi	6	13	20	27		4	11	18	25	Jeudi	3	10	17	24
Vendredi	7	14	21	28		5	12	19	26	Vendredi	4	11	18	25
Avril					Mai					Juin				
Lundi		4	11	18	25	2	9	16	23	Lundi	6	13	20	27
Mardi		5	12	19	26	3	10	17	24	Mardi	7	14	21	28
Mercredi		6	13	20	27	4	11	18	25	Mercredi	1	8	15	22
Jeudi		7	14	21	28	5	12	19	26	Jeudi	2	9	16	23
Vendredi		1	8	15	22	6	13	20	27	Vendredi	3	10	17	24
Samedi				23										
Juillet					Août					Septembre				
Lundi		4	11	18	25	1	8	15	22	Lundi	5	12	19	26
Mardi		5	12	19	26	2	9	16	23	Mardi	6	13	20	27
Mercredi		6	13	20	27	3	10	17	24	Mercredi	7	14	21	28
Jeudi		7	14	21	28	4	11	18	25	Jeudi	1	8	15	22
Vendredi		1	8	15	22	5	12	19	26	Vendredi	2	9	16	23
Papier / Carton		Verre		PET		X	Jours Fériés							
Compost														

Information: les sapins de Noël non-traités seront ramassés avec les déchets compostables le 28 décembre 2010 ainsi que les 4, 11, 18 et 25 janvier 2011.



Récupération: nouveautés !

Dès le début de l'année 2011, trois nouvelles déchetteries enterrées seront fonctionnelles : Route de Peney (n°1), Avenue de Crozet (n°6) et Chemin de l'Ecu (n°8).

Deux déchetteries seront réaménagées au cours du premier trimestre 2011 : Chemin du Grand-Champ (n°9) et Place du Lignon (n°11).

Attention, les nouvelles déchetteries enterrées ne seront plus équipées de bennes pour les déchets compostables et de jardin. Une levée hebdomadaire est assurée tous les mardis, les usagers sont donc tenus d'acquérir un container de déchets verts.

Le service de la récupération de Vernier a négocié des tarifs préférentiels pour les habitants de la commune auprès de Transvoirie. Vous pouvez passer directement votre commande au 022 306 15 15.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Centre d'entretien de Vernier au 022 306 07 00. Un spécialiste se déplace pour vous conseiller quand au volume de container nécessaire en fonction de votre parcelle.



La police municipale en action

Le cahier des charges et les actions des agents de police municipale étant mal connus et reconnus, Actualités Vernier vous proposera tous les mois un coup de projecteur sur un aspect de leur travail au quotidien. Ce mois-ci, un aperçu d'une partie de la gestion de l'espace public.

Vous souhaitez mettre des affiches d'annonces commerciales, apposer une enseigne lumineuse pour un commerce ou installer des drapeaux publicitaires ? Pour obtenir l'autorisation d'occuper ainsi l'espace public il est obligatoire d'adresser vos demandes à la police municipale.

En Suisse et à Genève, plusieurs lois particulièrement plus strictes que dans nos pays voisins régissent ce domaine afin d'assurer la sécurité routière, la protection des sites, l'esthétique des lieux et l'ordre public. En s'appuyant sur cette législation, la police municipale refuse notamment les réclames et enseignes lorsqu'elles sont trop proches de carrefours routiers (danger de distraction pour les automobilistes) ou pourraient créer la confusion avec la signalisation routière. De même, elles ne sont pas autorisées lorsqu'elles s'intègrent mal dans le paysage et le milieu urbain.

Pour les posters publicitaires, une convention a été établie avec la SGA, principale entreprise gérant la publicité extérieure, lui permettant d'utiliser ses emplacements sur le territoire communal en fonction des demandes de ses clients sans formuler des demandes pour chaque campagne d'affichage. Il en est de même avec les



Un exemple récent: cette enseigne n'aurait pas pu être clignotante car elle se trouve le long d'une route cantonale.

entreprises Loutan et Seca qui gèrent une quinzaine d'emplacements fixes de banderoles publicitaires.

Pour l'année en cours, la police municipale de Vernier a accepté 15 demandes, en a refusé 6 et s'est aussi occupé de l'autorisation de poses pour 10 banderoles.

Chaque dossier exige un travail précis qui peut prendre du temps. L'agent doit rencontrer les demandeurs sur les lieux et coordonner avec les services du canton. Suite au traitement du

dossier, la décision définitive doit être avalisée par le Conseil administratif. En cas de notification de refus, un recours peut être entrepris auprès du DSPE (Département Sécurité, Police et Environnement du Canton).

Les émoluments sont aussi fixés par la loi et s'élèvent à des sommes de CHF 10.- à CHF 500.- en fonction de la complexité du dossier.

Le formulaire de «Demande d'autorisation d'emploi d'un procédé de réclame» est disponible sur:

www.vernier.ch/guichetvirtuel

Travaux et mobilité

Route de Vernier – PLQ Les Combes

Les aménagements devant les numéros 199 à 205 route de Vernier se termineront à la fin de l'année. Ces travaux comprennent :

- la réalisation du tronçon manquant de la piste cyclable sur la route de Vernier ;
- le remplacement du revêtement en vue d'améliorer la viabilité hivernale de la piste cyclable ;
- la réfection du trottoir du chemin de l'Esplanade, du côté des nouveaux immeubles ;

une hauteur de 10 à 12 mètres à l'âge adulte.

L'élargissement du trottoir devant les nouveaux immeubles permettra une meilleure cohabitation entre les cycles et les piétons. Bien sûr, les cyclistes devront toujours rester vigilants vis-à-vis des piétons.



Les nouveaux aménagements (trottoir, piste cyclable et bande arborisée à venir) le long de la route de Vernier.

Cartes journalières CFF

Les cartes journalières CFF peuvent être achetées sur le site internet par les résident-e-s de la commune de Vernier au prix de CHF 35.- (plus CHF 1.- de frais d'envoi) au plus tard 7 jours ouvrables avant la date de validité de la carte ou au service de la sécurité municipale (rue du Village 38).

Toutefois, pendant la fermeture officielle de l'administration, du 24 décembre 2010 au 3 janvier 2011 aucune carte ne pourra être envoyée pendant cette période.

Nous vous prions donc de bien vouloir anticiper vos commandes pour vos déplacements prévus au début janvier.



Feuilleton énergétique 11/11

Sources d'inspirations lumineuses

En collaboration avec SuisseEnergie pour les communes, voici le 11^e et dernier épisode du feuilleton sur l'énergie, avec des conseils pratiques pour diminuer notre dépense énergétique. Ce mois-ci, pleins feux sur l'éclairage. Attention, ça déménage !



Saviez-vous que 12% de la consommation domestique d'électricité sont à mettre sur le compte de l'éclairage? Mais les choses sont en train de changer, et vite ! Véritables gouffres énergétiques (10% de lumière pour 90% de chaleur) et à la durée de vie limitée (1'000 h), les vieilles ampoules à incandescence vont peu à peu disparaître.

D'ici fin 2012, on ne les trouvera plus du tout dans les rayons. **Comment choisir parmi les technologies disponibles ? Et comment s'y retrouver dans la jungle des halogènes, fluocompactes ou LED ?** Un petit éclairage s'impose.

Les ampoules **halogènes** fonctionnent sur le même principe que les lampes à incandescence, avec un rendement un peu meilleur (Catégorie D à E sur l'étiquetteEnergie). Les nouveaux modèles spot ou intégrés dans des ampoules classiques consomment env. 30-50% moins d'électricité. Elles ne sont cependant plus recommandables, et devraient être supprimées progressivement jusqu'en 2016.

Les **tubes fluorescents** avec ballast électronique ont une bonne efficacité lumineuse, un bon rendement (50% de chaleur) et une excellente durée de vie (env. 12'000 h). Ils ne contiennent plus de gaz néon, bien qu'on les appelle toujours ainsi. Ils sont parfaitement

adaptés au travail de bureau et à l'usage domestique.

Les **lampes fluocompactes**, appelées aussi lampes à économie d'énergie ou à basse consommation, sont des tubes fluorescents miniaturisés, avec ballast incorporé. Elles présentent une efficacité lumineuse élevée et une longue durée de vie: une ampoule à 5 watts fournit la même lumière qu'une ampoule à incandescence de 25 watts. Sa durée de vie d'env. 8'000 heures est huit fois plus longue que celle d'une ampoule à incandescence, mais cette longévité peut être raccourcie par des allumages trop fréquents. Bien que plus chères à l'achat, les lampes fluocompactes permettent un gain financier net de plusieurs centaines de francs sur sa durée de vie, par rapport aux ampoules à incandescence (D à E). Longtemps considérées comme le substitut idéal aux lampes à incandescence, elles sont maintenant concurrencées par les LED (voir ci-contre).

Inconvénients : les lampes économiques ne s'allument pas tout de suite à pleine puissance, même si ce temps de latence tend à disparaître. Autre défaut, plus grave, ces lampes contiennent du mercure, difficile à recycler, et ne doivent donc pas être jetées avec

les ordures ménagères ordinaires, ni avec le verre. Comme toutes les lampes fluorescentes (y compris les tubes), elles doivent être rapportées au lieu de collecte approprié. La substance fluorescente est recyclée.

Electrosmog : Les lampes fluocompactes émettent un rayonnement magnétique à basse tension, comparable à celui d'autres appareils électroménagers utilisés au quotidien. Des études mandatées par l'Office fédéral de l'énergie et l'Office fédéral de la santé montrent que les champs magnétiques générés par les lampes fluocompactes sont sensiblement plus forts que les LED et les lampes à incandescence, mais restent très éloignées de la zone de risque. Une personne placée à 10 centimètres de la lampe ne recevra que 20% des valeurs limites, elles-mêmes 50 fois inférieures aux valeurs représentant un début de danger. Les offices fédéraux recommandent toutefois d'éviter de rester pendant des heures à moins de 30 centimètres d'une lampe fluocompacte.

Les **LED (Light Emitting Diodes) ou diodes électroluminescentes** représentent l'avenir de l'éclairage, un domaine en plein essor. Jamais encore des éléments aussi minuscules n'avaient produit tant de lumière, jamais encore les sources lumineuses n'étaient aussi fiables au fil des années en consommant si peu d'électricité. Ces sources lumineuses miniatures que l'on ne connaît jadis que comme voyant de contrôle rouge ou vert sur des appareils électroniques, consomment encore moins d'énergie que les fluo-

compactes et peuvent théoriquement durer jusqu'à 50'000 h. 3 watts LED illuminent autant que 12 watts fluocompacte ou 50 watts à filament ! Les LED ont un excellent rendement (30% de chaleur), ne produisent ni rayonnement infrarouge ni ultraviolet, résistent au choc, s'allument instantanément et supportent bien les allumages répétés. En plus, elles ne contiennent pas de mercure.

Inconvénients : Le prix, bien sûr, encore très élevé en raison de la jeunesse de la technologie. Le choix de l'assortiment, ensuite, encore très limité

pour les grandes intensités lumineuses. Et le rendu des couleurs, qui n'est pas optimal. Malgré leur faible production de chaleur, les LED souffrent en cas de surchauffe – ce qui diminue leur durée de vie. Pour y remédier, des systèmes élaborés et volumineux de dissipation de chaleur sont indispensables. Enfin, des experts estiment que les LED peuvent créer des dommages au niveau de la rétine, notamment chez les enfants. Il est toutefois aisément d'éviter les systèmes d'éclairage rendant possible une vision directe du faisceau lumineux.



© Pierre Wazem

Guirlandes de Noël

Durant les soirées d'hiver, au moment où la consommation d'électricité est la plus forte, les guirlandes accroissent encore la demande de courant. La plupart de celles vendues dans le commerce tirent 15 watts par mètre linéaire - ce qui finit par faire beaucoup d'énergie lorsqu'on veut décorer sa maison ou son jardin. Le marché propose désormais des modèles avec LED (diodes électroluminescentes), certes plus chères à l'achat mais qui consomment dix fois moins d'électricité que les petites ampoules à incandescence et durent beaucoup plus longtemps.

En savoir plus

La meilleure source d'information pour le grand public : www.energie-environnement.ch
Sur l'efficacité énergétique de l'éclairage : www.energybrain.ch
Découvrez les meilleurs appareils : www.topten.ch
Sur les Cités de l'énergie : www.citedelenergie.ch

Mouille-Galand chasse les énergivores !

Vous avez certainement rencontré les énergivores ces dernières semaines : ils s'affichent sur les murs et sur les bus apparaissent dans les pages de nos journaux et... se trouvent chez chacun d'entre nous ! Frigos anciens, appareils électriques toujours en veille et lampes à ampoules classiques consomment beaucoup et souvent trop. En 50 ans, la consommation d'électricité de notre canton a été multipliée par 5. Eco21 souhaite aider les genevois à consommer moins et mieux l'électricité.

Pour certaines actions, éco21 s'est associé avec des collectivités publiques. Ainsi, avec le soutien de la Ville de Vernier, des actions ciblées sont menées directement chez les habitants dans certains quartiers. L'année dernière (voir Actualités Vernier décembre 2009), des conseillères et conseillers en énergie formés par SIG et par la Ville de Vernier avaient visité près de 350 appartements aux Libellules. Cette année, une même opération a été menée dans 502 appartements du quartier de Mouille-Galand. Les conseillers ont offert 5'500 ampoules économiques, 660 multiprises ainsi que 370 bons pour acheter des frigos moins gourmands en énergie. Durant ces visites très

personnalisées, les conseillers ont par ailleurs dispensé des conseils sur les gestes à adopter pour économiser encore plus d'énergie.

Aux Libellules, des mesures effectuées avant et plusieurs fois après l'opération ont permis de constater des économies globales de 13,5%, soit l'équivalent de 36'000 francs par an au total. En 2011 nous vous informerons des résultats obtenus grâce au nouveau matériel installé et surtout aux efforts des habitants de Mouille-Galand.



Les conseillers en énergie éco21, ici avec Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'énergie, ont été recrutés pour la plupart par le service de la jeunesse et de l'emploi (SJE) de la Ville de Vernier en collaboration avec SIG.



Emmanuel, un conseiller en énergie, rend visite à Michelangelo, un habitant de Mouille-Galand. Ce dernier a déjà changé toutes ses ampoules classiques en ampoules économiques. Grâce aux mesures, il a tout de même appris que son frigo est trop chaud (8 degrés alors qu'il doit être à 5) et son congélateur trop froid (23 degrés alors qu'il devrait être à 18).



Avec le «chèque frigo» Michelangelo pourra s'acheter un nouveau frigo plus performant et l'ancien sera repris gratuitement. Il a également été surpris de découvrir que sa machine à café allumée toute la journée consomme 1'000 watts, soit l'équivalent de 5 ordinateurs en fonction !



Vous pouvez également agir ! Avec l'opération «Doubléco» proposée par SIG pour tous les habitant-e-s du canton, un client qui réduit par exemple de 100 francs sa facture d'électricité en un an, recevra une prime de 100 francs. Les économies sont alors doublées : une dépense évitée et une prime gagnée. Inscrivez-vous gratuitement jusqu'au 30 juin 2011 : www.eco21.ch

Une subvention pour bien rénover sa maison ?

Début 2010, la Confédération a lancé un programme exceptionnel de subventions pour les 10 prochaines années financé par la taxe sur le CO₂. Près de 300 millions par an seront affectés à l'amélioration de l'efficacité énergétique du parc immobilier suisse et aux énergies renouvelables. C'est le moment de rénover !

Ces travaux, même petits, permettent des économies d'énergie et favorisent le climat, ils augmentent la valeur de la maison et sont déductibles des impôts. Le confort d'habitation s'en trouve aussi grandement amélioré. Le propriétaire est donc gagnant sur tous les plans.

Mais s'improviser maître d'ouvrage de la rénovation thermique de sa maison peut réservé quelques surprises ou désagréments. Par exemple, le premier réflexe est souvent de changer les fenêtres. C'est là que vous courez le plus gros risque d'erreur péjorant

Photo réalisée lors du projet de thermographie aérienne mené conjointement avec la Ville de Meyrin, ici Vernier-Village.



la rénovation ultérieure de la façade et risquant d'accroître les problèmes d'humidité intérieure. De plus, pour obtenir des subventions, il y a des normes à respecter ! Alors...

... Que faire et comment bien faire ?

En 2009, Meyrin et Vernier rendaient public la thermographie aérienne de leurs territoires afin de sensibiliser la population aux problèmes énergétiques. Les résultats obtenus présentent une vision globale des déperditions de chaleur à l'échelle du territoire, mais ne remplacent pas, pour un bâtiment donné, la visite sur place d'un expert pour la réalisation d'un audit ou check-up énergétique.

Malheureusement, une fois cette expertise réalisée, on constate souvent que le propriétaire ne franchit pas le pas suivant : les travaux à proprement parler.

Conscientes de cette difficulté, les municipalités de Meyrin et Vernier, en partenariat avec le Service cantonal de l'énergie (SCanE) proposent aux propriétaires un soutien financier pour la réalisation d'un **check-up énergétique**, suivi par des **ateliers de préparation du dossier de rénovation**. Ces ateliers se déroulent sous la forme de deux demi-journées interactives animées par des experts d'Ecobuilding, association active dans la rénovation thermique des bâtiments reconnue tant par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) que par le SCanE. A l'issue de ces ateliers, chaque propriétaire repartira avec un dossier complet contenant des fiches de conseils techniques et surtout des fiches personnalisées pour chaque élément à rénover dans sa maison.

Les Communes de Meyrin et de Vernier subventionnent chacune 30 programmes Ecobuilding (check-up et ateliers de préparation) pour soutenir les propriétaires dans la rénovation de leur bâtiment. Ainsi pour une action conjointe check-up énergétique et accompagnement à la préparation du dossier de rénovation, un propriétaire désirant profiter de cette opportunité, **ne paiera que 400 francs au lieu de 1'400** (prix valable pour une maison individuelle ou pour un petit immeuble jusqu'à 4 appartements).

Les ateliers de préparation du dossier de rénovation auront lieu au printemps 2011 sur deux demi-journées soit en soirée, soit sur deux après-midi.

Informations et inscriptions : service de l'énergie, 022 306 07 50

Les mains vertes de Vernier à l'honneur

Fin novembre, les lauréat-e-s du Concours Vernier Fleuri 2010 ont été récompensé-e-s. Cette année 25 personnes ont participé, soit 8 de plus que l'année dernière.

Les 24 signataires de Vernier de la Charte des Jardins étaient également invité-e-s à cette soirée et ont pu

participer au tirage au sort pour un voyage à la découverte du Kew Gardens à Londres, l'un des plus prestigieux jardins botaniques au monde. Laurinda Sedita-Ragano en est l'heureuse gagnante.

Christina Meissner, habitante de Vernier qui a soutenu le développement

de la Charte des Jardins en temps que chargée de communication pour les domaines nature et eau du canton de Genève a évoqué le thème des jardins écologiques.

Un grand merci aux organisateurs et félicitations à tou-t-e-s les participant-e-s !

Catégorie fenêtres et balcons

1^{er} Prix: Dominique Buzzi



2^{ème} Prix: Danièle Gasser



3^{ème} Prix: Stendardo Vida



Catégorie terrasses et villas

1^{er} Prix: Irmgard Duffek



2^{ème} Prix: Jean Locher



3^{ème} Prix: Yvonne Pasche



La petite enfance, un secteur en pleine expansion

Sous l'impulsion de Thierry Apotheloz, Maire et en charge de la petite enfance, et de Ruth Oberson, responsable du service de la petite enfance (SPE), le nombre de places en espace de vie enfantine (crèche) aura plus que doublé ces cinq dernières années.

En 2005, le service disposait de 126 places; 221 en 2010 et 284 en 2011, grâce notamment à l'ouverture du pavillon de l'enfance à Vernier pour la rentrée scolaire 2011-2012. A cela s'ajoute 88 places en jardin d'enfants, ainsi que 35 accueillantes familiales. Ainsi chaque année, plus de 500 enfants sont accueillis dans les institutions de la petite enfance de la Ville de Vernier. Malgré cet effort, la liste d'attente reste importante et augmente de jour en jour. Actuellement, il faut compter en moyenne 18 mois d'attente pour obtenir une place en crèche et 12 mois pour une place en jardin d'enfants.

Au 30 septembre, 69% de l'ensemble des demandes ont pu être satisfaites. Ce qui représente un nombre positif. Ce taux se monte à 85% de satisfaction pour les demandes en jardin d'enfants et à 93% pour les enfants de 3-4 ans. Le problème se situe au niveau des plus petits pour lesquels il manque cruellement des places. Une partie de ces demandes pourra être absorbée en 2011 par l'ouverture de



Chantier de construction de l'EVE Vernier qui accueillera 63 enfants dès 2011.

l'EVE Vernier. Afin de pouvoir encore augmenter ces taux de satisfactions, des études de nouveaux projets sont en cours, notamment dans le quartier de Châtelaine, ainsi que de nouvelles collaborations avec des entreprises verniolanes.

L'augmentation des places ne s'est pas faite au détriment de la qualité, bien au contraire, le cadre communal accorde principalement de l'importance à deux valeurs fondamentales : la citoyenneté et le bien être de l'enfant. Dans chaque institution, toutes les équipes ont réactualisé leur projet pédagogique (outil

permettant d'accueillir les enfants avec cohérence) et ont rédigé une charte, ainsi qu'un projet institutionnel.

Le SPE diversifie son offre et met également à disposition des familles une halte-garderie et un accueil parents-enfants. Depuis janvier 2010, le SPE gère également la liste d'attente pour l'accueil familial de jour (mamans de jour). Ces différents types d'accueils permettent aux parents de placer leurs enfants au mieux selon leurs besoins et d'offrir un maximum de confort aux enfants, qui sont au cœur de nos préoccupations.

EVE Bourquin, Châtelaine



Jardin d'enfants de Vernier



Jardin d'enfants des Avanchets



Inscriptions

Elles se font tout au long de l'année par le biais du formulaire « inscription sur liste d'attente » que vous trouverez sur www.vernier.ch/guichetvirtuel, à la mairie de Vernier ou dans nos bureaux à Châtelaine.

Service de la petite enfance de la Ville de Vernier
Avenue de Châtelaine 68
1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 80

Pour la correspondance :
Service de la petite enfance de la Ville de Vernier
Case postale 520
1214 Vernier



En haut de gauche à droite : Sofia Desiderio – gestionnaire, Elvis Zukanovic – stagiaire matu-pro. En bas de gauche à droite : Nathalie Charvet – assistante RH, Aurélie Lanz – gestionnaire, Alexandra Terry – gestionnaire, Ruth Oberson – responsable du service.

Afin de gérer l'ensemble des prestations, 108 personnes travaillent auprès des enfants dans les institutions et 5 personnes travaillent à temps partiel dans le secteur administratif pour gérer la liste d'attente, l'ensemble des inscriptions, la facturation, le secrétariat ainsi qu'une partie des ressources humaines.

Pour mener à bien tous ces projets, le Conseil municipal a voté pour 2011, le budget de la petite enfance qui se monte à CHF 13'918'000.-, incluant CHF 4'401'000.- de revenus.

EVE des Avanchets



EVE du Lignon



EVE des Libellules



Les prochains ateliers de l'accueil adultes-enfants 2011

Samedi 22 janvier Jeux de société en famille

Samedi 26 mars Le sommeil et l'alimentation

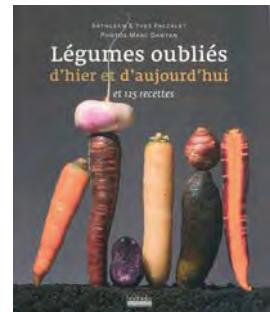
Samedi 21 mai Les marionnettes

à l'EVE Bourquin

Avenue de Châtelaine 68, 1219 Châtelaine
Bus n° 6, 19 et 51 - arrêt Châtelaine

Ces ateliers sont destinés aux enfants de 2 à 5 ans accompagnés d'un adulte. Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue.

Dans vos bibliothèques, de beaux livres à emprunter avant les fêtes



Légumes oubliés d'hier et d'aujourd'hui, de Kathleen Paccalet

Approche à la fois culinaire, botanique et artistique de légumes peu connus tels que le navet Petrowski, le blaro blanc-bleu, le crosne du Japon, la betterave crapaudine et de bien d'autres.

Kathleen Paccalet nous régale avec 125 recettes originales de ces légumes cuisinés avec gourmandise. Yves Paccalet, philosophe, naturaliste et voyageur, nous apporte sa connaissance de la botanique et de l'histoire des plantes. Quant au photographe Marc Dantan, il met en scène comme de véritables stars chacun des légumes proposés dans des photos pleine page. Bon appétit !



100 ans de coiffure, de Laure-Emmanuelle Bonilla

Ce livre nous invite à un périple capillaire à travers photos, illustrations, articles reproduits dans leur version d'origine, publicités, et nombreuses anecdotes qui entourent l'évolution de la mode et des différentes techniques de coiffure (descriptions et schémas des accessoires, avec croquis d'anciens fauteuils de coiffeurs par exemple). La coiffure pour homme n'y est pas oubliée !



Montgolfières : l'aventure dans les airs, de Jean Becker

Voyagez dans les airs grâce à ce magnifique livre préfacé par Bertrand Piccard et écrit par Jean Becker. Vous saurez tout sur l'histoire du vol depuis les débuts de l'aérostatique au 18^e siècle jusqu'aux nouveaux aventuriers d'aujourd'hui, sur le fonctionnement de ces engins volants, ou sur les plus grands meetings dédiés à ce ballon rond (ou pas). Mais surtout vos yeux seront émerveillés par les superbes photographies de Roberto Magni et Daniela Comi qui représentent la montgolfière dans tous ses états, que ce soit à la neige comme à Château-d'Oex, ou au dessus des châteaux de la Loire, et sous toutes ses formes (éléphant, train, gâteau, etc.)

En raison de son déménagement,

la réouverture de la bibliothèque de Châtelaine aura lieu le 10 janvier 2011.

Vous serez accueillis dans les nouveaux locaux situés au 81 av. de Châtelaine.

La date de retour des documents empruntés est automatiquement prolongée jusqu'à la réouverture de la bibliothèque.

Pendant la période de fin d'année, les bibliothèques seront fermées

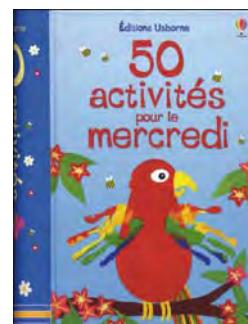
du 24 décembre au 7 janvier, réouverture le lundi 10 janvier 2011

Renseignements : service de la culture, tél. 022 306 07 80.

Et pour les plus jeunes : plein d'idées pour ne pas s'ennuyer !

50 activités pour le mercredi,
de Fiona Watt, éd. Usborne

Un braceletfleur, des fanions de pirate, une princesse marque-page, et une foule d'autres idées créatives ! Une présentation très claire : d'un côté, une illustration du projet terminé, de l'autre, les différentes étapes pour le réaliser. De quoi s'occuper des heures le mercredi... et les autres jours ! Dès 3 ans.



Animaux « déco » en carton,
de Claude Jeantet, éd. Dessain et Tolra

Le carton ondulé est idéal pour inventer des formes : des objets utilitaires, des objets décoratifs, et même des meubles. Découvrez et réalisez la souris-boîte pour conserver les dents de lait, un trophée de chasse : la tête d'élan (très impressionnante !) et le pingouin-table de nuit avec étagères ! Avec ce livre, vous allez faire un carton ! Dès 10 ans.



Mini origami animaux,
sous la dir. de Tania Capron, éd. Atlas

15 pliages faciles à réaliser: du chiot au dinosaure, en passant par l'escargot ou la girafe... Les enfants seront ravis de transformer une feuille de papier en un personnage qu'ils pourront mettre en scène à leur guise... A vos feuilles de papier ! Dès 6 ans.



Venez fêter l'inauguration de la nouvelle bibliothèque des Avanchets

dans le centre commercial en compagnie du Père Noël !

**lundi 20 décembre
dès 17h30**

www.vernier.ch/biblio



Rendez-vous... contes

pour tout public dès 6 ans

- gratuit -

Avec Claude Fissé

**Les mercredis
19 janvier et
9 février**

à 14h à la Bibliothèque de Vernier

57, rue du Village, tél. 022 341 04 91

Bus 6, 19, 28, 52: arrêt Vernier-Village

Vernier fête les noces d'or, de diamant et de platine

La Ville de Vernier a célébré fin novembre 19 couples dont 12 célébrant 50 ans de mariage (noces d'or), 5 ayant 60 ans de vie commune (noces de diamant) et 2 fêtant 70 ans de vie commune (noces de platine).

Cette soirée chaleureuse était une belle leçon pour les nouvelles générations : quelle joie de voir des couples



après tant d'années de mariage se regarder avec une telle tendresse et du respect l'un pour l'autre. Comme l'a rappelé Yves Magnin, Président du Conseil municipal dans son élocution, il est fort probable que les générations à venir ne connaîtront plus des célébrations d'anniversaires de mariage d'aussi longue durée.



© Studio Casagrande

Il a dessiné les 45 mairies du canton en un mois

Installé sur un petit siège tiré de son scooter, Jean-Pierre Schmid croque un bâtiment en moins d'une heure... et fait des rencontres.

Jean-Pierre Schmid, architecte de son état, a toujours aimé découvrir le monde. Qu'il passe devant un beau bâtiment à l'autre bout de la planète ou près de chez lui, il le dessine. Là où nous sommes tous à tirer notre appareil de photo, lui s'assied, tire son crayon et dessine.

«Les gens aiment les dessinateurs de rue»

Ainsi, au début du mois d'avril, passant par là, il a eu envie de croquer la mairie de Pregny-Chambésy. Se disant alors que les mairies devaient figurer parmi les plus belles maisons des villes et des villages, il a décidé de continuer. En un mois, il les a dessinées toutes. En terminant par la mairie de Bardonnex, qu'il avait oubliée. «Je ne savais même pas que Bardonnex était une commune, et que le château de Compesières abritait sa mairie.»

«Ça m'a permis de découvrir le canton, des bistrots que je ne connaissais pas», avoue le dessinateur. «J'ai aussi fait de très belles rencontres. Les gens aiment les dessinateurs de rue, surtout s'ils reconnaissent l'image à la fin.»

Les plus belles... et les plus moches

Quelles sont les plus belles mairies de canton? Jean-Pierre Schmid hésite à peine: Lancy, Vernier, Hermance et Jussy, un bâtiment modeste mais très bien proportionné. Sans oublier



<http://jpscroquis.e-monsite.com/>

le Palais Eynard, bien sûr. Et de poursuivre: «Mais trois mairies ne sont franchement pas à la hauteur: Meyrin, Aire-la-Ville et Anières» (ndlr: dans les deux derniers cas, des projets sont en cours pour y remédier.).

Une exposition?

Il a bien sûr pensé à en faire un livre. Mais l'éditeur avec qui il a parlé lui a expliqué qu'il fallait viser un public plus large. «Il aurait fallu dessiner encore au moins les vaudoises, voire les valaisannes. Mais rien que pour Vaud, ça ferait 375 dessins de plus...»

© Tribune de Genève, Dominique von Burg, 28 juin 2010

En attendant une publication, vous aurez l'occasion de découvrir tous ces dessins et d'autres dessins de Vernier:

**du 26 au 31 janvier 2011
à la Maison Chauvet-Lullin,
rue du Village 57
à Vernier**

Mercredi 26 : 18h - 21h (vernissage)
Jeudi 27: 17h - 21h
Vendredi 28: 17h - 21h
Samedi 29: 14h - 19h
Dimanche 30: 14h - 19h
Lundi 31: 17h - 21h (verrée de fermeture)

Le Magicien de Papier ... du théâtre magique !



Le spectacle « le magicien de papier », destiné aux enfants dès 5 ans, prend ses distances vis-à-vis des spectacles de magie traditionnels. Si la magie est bien présente tout au long du spectacle, ce dernier ne repose pas sur une « démonstration » de tours de magie. La magie c'est d'abord un personnage, un climat, une histoire et un partage.

Ce spectacle enrichissant, vivant et ludique allie le conte, la magie, la musique, la poésie, le mime, clown et ventriloquie. Il a été conçu de manière à ce que naisse un véritable échange avec le public.

Paul Maz interprète le Père Quenot (qui tire son nom d'une expression qu'il affectionne « Perché no ? », qui signifie « pourquoi pas ? » en italien), un immigré italien qui récupère les vieux

journaux pour les recycler. Dans son univers tout est possible...et pourquoi pas ? (perché no ?)

Ce spectacle est un festival d'effets spéciaux réalisés avec des ciseaux et du papier journal. Beaucoup d'invention et de tendresse avec des mots et des images qui bouleversent nos habitudes d'écoute et de regard.



Ne manquez pas cette fantastique création de Paul Maz qui étonnera les petits et les grands !

**Samedi 29 janvier
à 14h30 (durée 50 minutes)**
Aula de l'école des Ranches

Rue du Village 6, 1214 Vernier,
Bus 6 et 19, arrêt Vernier-Ecole

Billets à l'entrée.

Tarif unique : CHF 10.-
Carte gigogne: CHF 7.-

Réservations et information :
Service de la Culture,
tél. 022 306 07 80

Vernier Jazz 2011 et le Delir'Swing

Nous sommes dans un temple du jazz des années 30, le Red Moon Jazz Club, au cœur d'une grande ville d'Amérique du Nord. Ce lieu est dirigé par un couple de propriétaires: Teddy et Dolly Swing.

Teddy, amateur de jazz éclairé, est un patron facile, rigoureux mais sympathique et arrangeant, qui rêve que son club entre dans l'histoire du jazz. Dolly, ex-chanteuse de cabaret, est une patronne difficile, sévère et susceptible, qui rêve d'entrer, elle, dans l'histoire, en tant qu'artiste.

Teddy a engagé un orchestre pour la saison, le Swiss Yerba Buena Creole Rice Jazz Band.

Il a bien l'intention de tout faire, pour que le succès de ce Jazz Band fasse grandir la réputation du Red Moon Jazz Club. Dolly, quant à elle, a bien l'intention d'utiliser la présence du Swiss Yerba, pour montrer ses talents et atteindre enfin la notoriété.

Les musiciens de l'orchestre, qui tiennent à leur indépendance artistique, vont se retrouver piégés entre l'enthousiasme constructif de Teddy, qu'ils apprécient, et les incessants caprices de Dolly, qu'ils ont beaucoup de peine à supporter. Les faiblesses de Teddy, qui craint sa femme, ne vont pas arranger les choses... et compliquer encore les tribulations du Swiss Yerba Buena Creole Rice Jazz Band au Red Moon Jazz Club.

Humour, danses et jazz sont les ingrédients principaux de cette nouvelle création dans laquelle vous retrouverez le Swiss Yerba Buena Creole Rice Jazz Band, fidèle des soirées verniolanes, et vainqueur du Trophée des Musiques Populaires édition 2010 dans la catégorie Musique Traditionnelle.

Ils seront accompagnés de La Castou, comédienne bien connue du public suisse romand, de Philippe Malignon, saltimbanque partagé entre scène, cinéma, télévision et radio ainsi que des danseurs Fabrice Martin, Sarah Guillermin, Yoann Wyss et Antoine Vuillaume.

**Trois soirées à ne pas manquer,
les 16, 17 et 18 février 2011 à 20h,
à la salle des Fêtes du Lignon**

Ouverture des portes et petite restauration dès 19h.
Prélocations Stand Info Balexert et Fnac.

Renseignements: service de la culture,
tél. 022 306 07 80 ou www.vernier.ch/culture



LIBERAL MUNICIPALES 2011 DE L'AMBITION !

Municipales 2011: les candidats libéraux se présentent et vous adressent ...



... leurs meilleurs voeux pour des Fêtes lumineuses et pour la nouvelle année

En haut et de gauche à droite: Laurent Tschopp, Sébastien Ruffieux, Gaël Constantin, Pierre Ronget, Gilles-Olivier Bron, Aissa Daroui et André Faggioni

En bas et de gauche à droite: Gilbert Giuliani, Gaël Coppey, Angelo Juliano, Monique Mattenberger, Robert Edinger, Michel Henchoz et Patrick Bobillier

Médiateurs de nuit: la position des libéraux

Pour assurer la sécurité dans la commune de Vernier et pour promouvoir le bien vivre ensemble, les autorités communales doivent inscrire leur action dans un cadre où chaque acteur trouve sa place en fonction de sa mission. Pour ce faire, il convient de renforcer la chaîne sécuritaire à tous les niveaux et apporter les réponses adéquates: préventives, dissuasives ou répressives.

En effet, selon la situation, l'approche préventive est la plus efficace, mais en dernier recours, la répression doit s'exercer dans toute sa rigueur.

Dans cette optique, le parti libéral de Vernier a soutenu la création des contrats de quartier et a obtenu par voie de motion l'engagement supplémentaire de 3 agents de police municipale (APM). Des propositions concrètes relatives à la vidéo surveillance seront également bientôt présentées par le parti libéral.

En cohérence avec la vision globale de la sécurité défendue par La conseillère d'Etat Isabel Rochat, le parti libéral de Vernier ne s'oppose pas au projet du Conseiller administratif Thierry Apothéloz d'engager des médiateurs de nuit.

Pierre Ronget et André Faggioni

Association libérale de Vernier, case postale 374, 1219 Châtelaine
www.liberal-vernier.com
 e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Budget 2011 : les verniolans passent encore à la caisse !

Une fois de plus le groupe UDC au Conseil municipal s'est vu dans l'obligation de refuser le budget. Si les rentrées fiscales sont en constante hausse depuis une décennie, les dépenses suivent allègrement. En 2011, l'augmentation des recettes atteint le chiffre record de 6 millions, pour un budget total de 93.6 millions.

Cette manne financière provient de la fin de la crise traversée ces deux dernières années, ainsi que du boom économique qu'a connu notre Commune, comme le relevait ce journal il y a peu. Aux yeux du groupe UDC, **cette remarquable conjoncture doit profiter à tous. Par une solution simple : une diminution de la charge fiscale.** La baisse du centime additionnel est non seulement possible, mais surtout souhaitable. Rappelons que les citoyens verniolans sont parmi les plus taxés du Canton, alors qu'ils ont le revenu moyen le plus faible. Pour la majorité de gauche, moins on est riche, plus on doit passer à la caisse. Côté social, on a déjà vu mieux !

Une politique réellement **sociale** doit s'appliquer à tous. Si cette rubrique du budget 2011 culmine à 23% (contre 13% en ville de Genève), elle ne concerne qu'une minorité de la population. Ceux-là même qui ne payent pas d'impôt. Il est évident qu'un filet social est nécessaire pour les plus démunis. Mais faut-il pour cela mettre dans le besoin ceux qui contribuent ? Ceux qui subissent quotidiennement les nuisances du développement économique ? Ces nuisances doivent être compensées. Par une baisse d'impôts. Le groupe UDC souhaite que la prochaine législature soit celle qui aille dans ce sens. **Nous nous fixons l'objectif d'atteindre 48 centimes additionnels (contre 50 actuellement)** au terme de celle-ci.

Pour ce faire, l'endettement doit non seulement être maîtrisé, mais surtout diminué. Le budget 2011 n'en prend pas le chemin. Au contraire. Avec 21 millions d'investissement prévus, la dette atteindra le sommet de 140 millions, soit près de 150% des dépenses. Qu'est-ce que cela signifie ? Si Vernier devait rembourser ses débiteurs immédiatement, l'ensemble des activités communales cesserait durant un an et demi. Plus de police municipale, plus d'aide aux démunis, plus d'accueil pour la petite enfance, plus d'aide aux clubs de sport, plus de gouvernance politique... Plus rien durant dix-huit mois. Aucun ménage censé ne souhaite se retrouver dans une telle situation. Le « ménage Vernier », piloté par la gauche, n'y voit aucun problème. Un peu de bon sens !

Certains prétendent que l'UDC refuse systématiquement les budgets par dogme. C'est faux. **Le jour où un budget sera favorable aux contribuables verniolans, soucieux de leur sécurité et de leur futur économique, un budget qui encouragera la responsabilité et l'effort individuel, l'UDC le votera à deux mains !**

Antoine Bertschy, Député
 Ruth Kaelin, Conseillère municipale



LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





La Police peut-elle tout faire ?

La réponse est clairement non! C'est sur la base de ce constat que les socialistes de Vernier ont proposé au Conseil Municipal de doter des médiateur-trice-s de nuit les quartiers des Avanchets et de Châtelaine. Il s'agit pour eux d'intervenir dans des situations qui demandent une médiation ou l'établissement d'un dialogue avec, ou entre, un et plusieurs partenaires.

Dans toutes les sociétés démocratiques existent des mécanismes de régulation qui déterminent ce qui est acceptable ou non parmi les comportements individuels de leurs membres.

Existent aussi des mécanismes plus informels exercés par la société qui sont mis en pratique par des normes sociales comme le regard des autres, la critique, les sentiments de culpabilité, ou de honte. Ce contrôle social peut avoir une très grande influence sur les comportements.

Les politiques publiques doivent être attentives à un bon équilibre entre ces mécanismes, car elles ont le devoir de garantir la tranquillité et la paix sociale. Se contenter d'une demande de plus de règlements et d'augmentation des moyens de Police n'est pas toujours l'unique réponse à donner.

C'est ainsi que même la Police signale que 80 % des interventions sur la commune relèvent du domaine du «social» ex : bruits de voisinage, conflits familiaux etc.

Ce phénomène est lié au développement d'un habitat composé des Cités, de nouveaux modes de vie et de populations

en constante mobilité, ce qui a rendu les interactions entre voisins plus impersonnelles, moins prévisibles et même presque inexistantes.

Ce projet pilote localisé sur deux quartiers de notre Ville de Vernier, pourrait s'étendre vers d'autres quartiers si, à la suite de résultats positifs, nos autorités le décidaient.

Enfin un jardin Robinson à Vernier-village ?

Les socialistes ont déposé une motion pour demander un jardin Robinson à Vernier-village, visant les 4-10 ans. En effet, Vernier-village propose uniquement des structures d'accueil aux 15-18 ans : l'Abarc et aux 10-15 ans : l'Alibi. Il est malheureux de constater que seule l'association des parents d'élèves de Vernier-village offre pour les 4-10 ans des mercredis matin de bricolage, mais en laissant nombre d'enfants en liste d'attente.

Les animateurs de l'Alibi ont eux remarqué que faute de moyens, les préados ont souvent la charge des petits frères et viennent donc accompagnés de ces derniers. Malheureusement, selon l'affluence des enfants, les responsables doivent à contre cœur renvoyer les jeunes chez eux.

Il faut rappeler la philosophie du jardin Robinson qui est un lieu d'accueil libre où les enfants ont un contact direct avec les animaux. On leur propose des bricolages, des jeux, des sorties et des repas où les règles de vie sont les maîtres mots.

Lors du conseil municipal du 16 novembre, cette motion a été prise en considération, mais la droite a refusé qu'on la traite tout de suite et l'a renvoyée en commission sociale. Espérons que ladite commission fasse très rapidement aboutir ce projet indispensable pour ce quartier et pour ses enfants de 4 à 10 ans.



La section de Vernier du Parti Socialiste vous souhaite à toutes et à tous une Bonne et Heureuse Année 2011 !



Toutes les dernières actualités, notre programme 2009-2013, notre agenda et pour adhérer sont sur: www.ps-vernier.ch et sur FACEBOOK

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 – 1214 VERNIER

Pensons d'abord aux intérêts des citoyens de Vernier ?

Telle est la question que tous les conseillers municipaux auraient dû se poser. Les habitants présents lors de la séance traitant du budget ont pu se rendre compte de la logorrhée dithyrambique de certaines personnes ou comment vouer un culte à d'autres en vue des prochaines élections. Même s'il fût vieux, le château que nous érigions n'est ni en sable ou construit en Espagne contrairement à ce que voudrait faire croire certains.

Jules Renard a dit : «On place ses éloges comme on place de l'argent, pour qu'ils nous soient rendus avec les intérêts». Certains devraient commencer à méditer cette phrase en lieu et place de dire tout et n'importe quoi. Bien qu'il y ait une forte correspondance, nous ne les cataloguerons pas. Ils se mettront tout seul hors liste.

Une fois de plus, ce sont les dicastères de notre magistrat qui ont été principalement visés. Que d'avis concernant le coût des dicastères du sport et celui de la culture. Même si certaines fois, il ne s'agit que de sommes insignifiantes vis-à-vis du budget. **Par contre, cela diffère lorsqu'il s'agit d'éplucher certaines lignes budgétaires du duo rose-vert et qu'il s'agit de sommes considérables qui se montent à plusieurs centaines de milliers de francs chacune.** Là, nos «économies» ne sont plus à l'affût, c'est la déconfiture... Dans ce cadre, la dette s'est évaporée et pas une remarque des incidences sur le loyer quotidien de son coût.

Les citoyens de notre commune sont en droit de se poser ces questions dans certains domaines, dont notamment :

- La gestion de la crise des agents municipaux suspendus et des répercussions financières.
- L'annonce à la presse de la mise en place de médiateurs, sans que le conseil n'ait encore statué.
- Le montant du fond de mobilité qui va être mis en place pour une seule catégorie de mobilité plutôt qu'une complémentarité, alors que l'on ne cesse de fermer des rues et à supprimer la fluidité du trafic routier. A quand l'appellation Direction Générale de l'Immobilité, organe sensé surveiller tout cela ?
- L'explosion des subventions à la Fase, ceci depuis 10 ans.

Nous regrettons que le projet des «Pré-Fêtes» de la fête de la musique ait été balayé par les SOC et les verts, car il ne s'agissait pas d'un projet boiteux à moins que la thématique de l'intégration et du vivre ensemble soient en leur de la gauche. La même gauche nous a montré son vrai visage lorsque l'on touche à son idéologie dogmatique – ce n'est pas celui prôné dans leurs discours de tolérance et d'ouverture. En lieu et place de discourir, elle ferait mieux d'agir. Mais dans cette thématique, elle est simplement inscrite aux abonnés absents depuis fort longtemps.

Notre groupe a refusé la modification du statut du personnel. En effet, plusieurs garde-fous ont été supprimés. Nous avions exprimés des recommandations qui n'ont pas passé la rampe. Nous estimons que dans certains cas, le nouveau statut n'est pas favorable aux fonctionnaires de notre commune. Il ne s'agit que purement et simplement des prémisses de la fin du statut de fonctionnaire (même si juridiquement il n'existe pas tel quel) comprenant certaines garanties. Nous verrons, comme dans d'autres dossiers, si l'avenir nous donnera à nouveau raison. Vous seuls, serez les juges.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi que tous nos vœux pour la nouvelle année.

Nous serons à vos côtés pour défendre vos intérêts.
Unis dans l'Action - Ensemble pour un Vrai Changement

Le MCG à votre disposition pour vos questions à l'adresse mail :
mcg-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Réflexions vertes de fin d'année

Sans être riche, la commune de Vernier a les moyens d'assumer ses responsabilités. La liste en est longue et touffue à souhait! Pour s'en faire une idée, il suffit de passer en revue les services communaux. Alphabétiquement, cela donne: action sociale – environnement et aménagement – état civil – culture – finances – jeunesse et emploi – petite enfance – récupération – sécurité – école – équipements – espaces verts – sports...

Les services fonctionnent plutôt bien, avec parfois un couac; les projets se succèdent et, souvent, aboutissent, mais mais mais mais ...

... ce qui manque, aux yeux des Verts, c'est un certain esprit de cohérence! Trois exemples:

- On cherche à réduire les sources de bruit, pourtant on ne remet en cause ni l'usage des débroussailleurs («hélicoptères») ni des soufflantes à feuilles morte. «C'est plus pratique».
- On demande aux citoyens de moins dépendre de leur voiture, pourtant on augmente le nombre de voitures de service. «C'est plus pratique».
- On souhaite ménager des couloirs pour la petit faune, pourtant on les coupe par de nouvelles constructions. «On a besoin de logement».

Inutile d'épiloguer sur l'incohérence généralisée des individus, des partis et des collectivités! Les vacances de fin d'année n'y suffiraient pas! Le message des Verts est ailleurs:

Les moyens, collectivement (pays, cantons, communes), nous les avons! Réjouissons-nous!

Mais sont-ils bien utilisés? On se le demande en constatant que la part de ces moyens utilisée à réparer les dégâts occasionnés par la multiplication de toutes ces solutions «tellement plus pratiques» va sans cesse croissant! De la renaturation des rivières à la pose de revêtements routiers phonoabsorbants. A l'époque, on a trouvé plus pratique d'enterrer nos ruisseaux et d'ouvrir tout le territoire au trafic automobile.

Le plus pratique n'est pas toujours le plus sympa, ni le plus intelligent.

Et rarement le plus courageux! Souhaitons-nous du courage!

Avec tous nos vœux de fin d'année aux habitants et aux employés de la commune.

Les Verts de Vernier
www.vernier.verts.org

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



VERNIER FESTIVAL, une disparition inabordable

Subventionné à hauteur de CHF 100'000.–, le désormais feu Vernier Festival a reçu par erreur CHF 150'000.– (si, si) de notre Commune. Etonnante bavure d'autant que le Conseil administratif nous avait assurés de l'existence de contrôles internes aussi rigoureux qu'efficaces... Couteuse bavure puisque Frédéric Hohl, organisateur et député, a déclaré à la presse avoir dépensé cette somme, mais être d'accord de proposer un plan de remboursement «si cela est vital pour le budget de la commune». Sans nul doute, les contribuables qui paient leurs impôts à Vernier ont apprécié cette bouffonnerie. Est-il réellement besoin de rappeler à notre députation que Vernier est l'une des communes les plus pauvres ?!

USINE CHALEUR-FORCE, le retour du mort-vivant

Nous pensions enterrer ce projet des SIG. Le Conseil d'Etat l'a ressuscité avec une certaine dose d'humour. Il a osé déclarer faire un geste envers Vernier en le déplaçant du Lignon à Aire-le-Lignon, au bord du Rhône ! La commune a déjà fait savoir qu'elle ne voulait pas de cette source de pollution aussi importante que supplémentaire, du moins les partis qui ne sont pas proches de la direction des SIG. Nous aurions été inspirés de faire traverser le Rhône au Conseil d'Etat pour qu'il visite Vernier, mais la rive droite semble si inaccessible ! Nous reviendrons en force pour lutter contre l'implantation absurde de ce projet dans notre Commune.

PASSERELLE ONEX-VERNIER, la discorde

En 2009, les communes de Vernier, Onex et Lancy se sont entendues pour évaluer l'opportunité de réaliser une nouvelle passerelle piéton/vélo au-dessus du Rhône, pour reprendre les termes du Conseil administratif. Les SIG s'y sont associés pour y faire passer un collecteur. Trois partenaires se partageant à part égale le crédit d'étude de CHF 636'000.– la logique était simple. Nous avons voté ce crédit. Mais voilà, Onex estime sa part uniquement à CHF 140'000.– et non pas à CHF 210'000 au motif que les SIG auraient en réalité besoin de cette passerelle. De toute évidence, notre Conseil n'a pas été correctement informé. Non seulement Onex n'est pas d'accord sur ce projet, mais de surcroit les SIG auraient été les premiers demandeurs, contrairement à ce que le Conseil administratif nous avait indiqué. Ce projet doit être à nouveau examiné par la Commission de l'aménagement. Nous prendrons les mesures utiles afin que notre commune ne paye pas un centime de plus que les autres partenaires.

L'ÉQUIPE DU PDC VERNIER VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR LES FÊTES DE NOËL ET LA NOUVELLE ANNÉE

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Des repas pour les aînés par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? Nous vous invitons à partager un repas convivial !

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.– à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.

À la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin Champ Claude 7,
le jeudi, deux fois par mois:

Dates :

Jeudi 13 janvier 2011

Jeudi 27 janvier 2011

Jeudi 10 février 2011

À la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13,
le jeudi, deux fois par mois:

Dates :

Jeudi 20 janvier 2011

Jeudi 3 février 2011

Jeudi 17 février 2011



La permanence de BénéVernier sera fermée pendant les fêtes de fin d'année

Le groupe de bénévoles de Vernier vous souhaite de joyeuses fêtes et vous rappelle que la permanence sera fermée du lundi 20 décembre 2010 au lundi 3 janvier 2011 inclus.

Joyeux dimanches !



Il vous arrive peut-être de vous retrouver seul-e-s le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie ?

Le « Réseau solidarité » d'Aire - Le Lignon organise un dimanche par mois un repas simple ouvert à tous, et qui vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Nous avons donc le plaisir de vous inviter à nos prochains repas des « joyeux dimanches » :

le 19 décembre et le 16 janvier à 12h15

Une participation de CHF 7.– minimum par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Attention, il est important de s'inscrire au préalable en téléphonant à M. Walter Hatt au 022 796 62 79 ou à M. Oronzo Vergari au 022 796 80 07 ou 077 407 85 23.

Ces repas sont organisés avec le soutien de la commune de Vernier et du Contrat de quartier d'Aire - Le Lignon.

Discussion entre deux coordinateurs de BénéVernier

Réunis pour discuter de l'avenir de BénéVernier, J et M examinent les activités de l'année précédente.

J : Aimes-tu les chiffres ?

M : Certains les apprécient, d'autres moins mais ils reflètent toujours du concret ! En as-tu à me donner ?

J : Sais-tu qu'en 2009, la permanence a été ouverte 84 fois et tenue par 12 bénévoles. Certains après-midi, le téléphone n'arrête pas de sonner.

Pour ces douze mois, nous avons enregistré environ 200 demandes. Il ne faut pas oublier que nous ne pouvons pas remplacer une infirmière, une aide-soignante et lorsque la demande est trop lourde ou disproportionnée à nos moyens, nous la dirigeons vers un service social.

M : Du côté des chauffeurs, as-tu une idée du nombre de transports qu'ils ont effectués l'année dernière ?

J : Bien sûr, je ne peux pas te communiquer le nombre de kilomètres qu'ils ont parcourus mais sache qu'ils ont véhiculé 131 personnes ayant un rendez-vous médical (médecins, pharmaciens, hôpitaux etc.). En douze mois, seules 15 demandes n'ont pas pu être honorées faute d'effectif. Il ne faut pas oublier que parfois, pour trouver un chauffeur, la permanence doit faire une dizaine d'appels avant de trouver une personne disponible.

M : Et les autres demandes, quelles sont-elles ?

J : Actuellement 25 bénévoles accompagnent des personnes âgées, leur tiennent compagnie, leur rendent de menus services.

Notons aussi que, pour les bricolages et les petites réparations, deux personnes ont utilisé leur savoir-faire pour résoudre la majorité des problèmes.

L'effectif de notre groupe est de 50 personnes. Certaines donnent de leur temps aussi bien pour la permanence, les repas, le transport que pour l'accompagnement. Ce qui est super, c'est que nous gérons nous-mêmes le temps que nous voulons ou pouvons donner !

M : Et le groupe « Repas » qu'a-t-il réalisé ?



J : Nous savons qu'il a rencontré du succès à Vernier et qu'aux Avanchets, le but est en voie d'être atteint.

M : Et comment vois-tu l'avenir de BénéVernier ? Que faut-il envisager pour améliorer l'efficacité de notre activité ?

J : Plus de chauffeurs, bien sûr, pour pouvoir mieux répondre aux demandes et plus de personnes prêtes à aider autrui par des petits services.

M : Si tu en connais, dis-leur de prendre contact avec le Service de l'action sociale et des solidarités (SASS), au numéro 022/306 06 70. Plus nous serons nombreux, mieux nous pourrons répondre « Présent » à la demande.

J et M.

«L'opéra à l'école », c'est parti !

Plan-les-Ouates? Vernier? Ecole? Le Lignon? Opéra? Il vous faut quelques explications, alors voilà ... Tout d'abord, qu'est-ce que L'Atelier Choral de Plan-les-Ouates et qu'a-t-il à voir avec votre commune ?

L'Atelier Choral de Plan-les-Ouates est un chœur d'oratorio, composé de chanteuses et chanteurs amateurs, enthousiastes, qui se produit aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Il y a déjà bientôt presque 4 ans, Michèle von Roth, présidente de L'Atelier Choral et Catherine Jenny, choriste et membre du comité dudit Atelier Choral devaient tranquillement de l'avenir de ce même chœur. Tout à coup, toutes deux ont eu un coup de cœur doublé d'un brin de folie étincelant:

L'Atelier Choral lors de l'un de ses concerts en l'église de Compesières.



Pourquoi ne monterions-nous pas, pour fêter les 25 ans de L'Atelier Choral, un opéra dont nous chanterions certaines parties avec une participation des enfants d'une école du canton de Genève ?

Catherine Jenny étant enseignante à l'école du Lignon, le projet était né !

Et quelle plus belle salle pour un tel spectacle que le Bâtiment des Forces Motrices (BFM), situé au fil du Rhône.

D'abord comme en catimini, ces deux dames ont parlé de ce projet à Raphael Leite Osório, notre chef de chœur, qui, touché par cette belle et généreuse idée, a proposé l'opéra «Orphée et Eurydice» de Gluck, revu par H. Berlioz. Elles ont ensuite élaboré un projet pédagogique, tout en appro-

chant des personnes susceptibles d'apporter leur soutien et/ou de donner leur aval à ce projet ambitieux.

Thierry Cerutti, Conseiller administratif en charge de la culture à Vernier, Geneviève Arnold, Conseillère administrative de Plan-les-Ouates, Sandra Lehmann-Favre, directrice de l'établissement Le Lignon, ayant répondu avec enthousiasme, le projet a continué son chemin et obtenu le soutien du DIP, des enseignant-e-s de l'école du Lignon et des choristes de L'Atelier Choral.

Antonio Gomes, chorégraphe de renom international, vivant à Genève, associé à Bert de Raeymaecker, scénographe également de renom international, tous deux séduits par ce projet d'envergure, ont accepté d'y participer. Ils seront responsables respectivement de la chorégraphie et de la scénographie, décors et lumières.

Quelques innombrables lettres, présentations devant des commissions culturelles des communes déjà mentionnées et demandes de sponsors plus tard, voilà L'Atelier Choral porteur responsable d'un magnifique projet dans lequel seront acteurs: 3 solistes chanteurs, 3 danseurs pour les doubler, tous professionnels, 39 instrumentistes (L'Atelier Instrumental), 70 choristes et environ 450 enfants de 4 à 12 ans.

Les enfants bénéficieront d'ateliers «mouvance», «lumières et décors»; ils aborderont bien sûr également la musique et le livret de l'œuvre.

Cette œuvre a été choisie parce qu'elle représente le pouvoir et la force de



Les enfants au travail avec le chorégraphe Antonio Gomes, lors des ateliers «mouvance».

la musique, alternative à la violence exprimée parfois brutalement: le message pédagogique est clair.

D'ailleurs, les enfants des communes qui nous ont déjà apporté leur soutien pourront bénéficier de ce travail, puisqu'ils seront invités à venir assister à la générale du spectacle au BFM, après avoir travaillé sur la base d'un dossier pédagogique qui sera fourni à leurs enseignant-e-s.

Ceci est le récit succinct du début de cette aventure jusqu'à ce jour !

Il va sans dire qu'une telle réalisation coûte cher, mais grâce à l'aide des personnes susmentionnées et d'un groupe dévoué de choristes, très actifs dans la recherche de sponsors, une bonne partie du budget est déjà trouvé. Vernier et Plan-les-Ouates y participent notamment, ainsi que Veyrier.

Nous remercions également nos autres soutiens : la Loterie Romande, la fondation Trafigura, Kiwanis Genève-Carouge et la fondation Pictet.

Pour assurer la sécurité et la participation de tous les enfants, il a fallu trouver une idée, qui ne sera pas encore dévoilée ici, idée qui augmente le budget initialement prévu. L'Atelier Choral remercie donc d'avance toute personne, entreprise ou société qui voudrait également soutenir ce projet.

D'ores et déjà, la salle du BFM est réservée pour trois spectacles qui auront lieu les **30, 31 mars et 1^{er} avril 2012**.

Les enfants de l'école ont commencé leur travail sous forme d'ateliers «mouvance», dirigés par Antonio Gomes, assisté de l'équipe enseignante. Les choristes ont commencé le travail de chorégraphie début novembre 2010,

mais n'aborderont la partition de l'œuvre qu'en septembre 2011. En effet, ils doivent, pour l'instant, se consacrer au programme des œuvres de Monteverdi et Carissimi qu'ils chanteront en mai 2011 lors des Musicales de Compesières.

L'Atelier Choral vous tiendra régulièrement au courant de l'avancée de ce projet, en espérant que vous vous intéresserez à cette belle aventure qui n'a d'autre but que de faire découvrir, au plus grand nombre d'enfants possible, le merveilleux pouvoir de la musique, du chant et de la danse.

Catherine Jenny
pour L'Atelier Choral
de Plan-les-Ouates

Infos: www.atelierchoral.ch

VSR, participez au tremplin pour jeunes artistes !



Tremplin pour jeunes artistes genevois

Né de la frustration des programmeurs de devoir refuser chaque année un grand nombre de groupes locaux, ce tremplin musical est une opération de détection de nouveaux talents musicaux basés à Genève. Il est organisé en partenariat avec le site mx3 (www.mx3.ch), l'émission de Radio Cité Azimut FM (www.azimut.fm) et l'association La Loko (www.laloko.ch).

Grâce au soutien renouvelé de la Ville de Vernier, le festival Vernier-sur-Rock vivra en 2011 sa 27^e édition. Le festival est prévu les 12, 13 et 14 mai 2011. Le site du festival est situé au 73, route du Bois-des-Frères au Lignon (site du restaurant Le Pavillon).

Le festival se tiendra en plein air sous trois chapiteaux, et l'entrée sera libre. Les deux éditions précédentes ayant été bouclées dans les chiffres noirs, la gratuité est en effet conservée pour 2011.

La soirée du jeudi sera consacrée à un tremplin pour jeunes groupes genevois (5 groupes finalistes), le vendredi aura une couleur reggae/ska (7 groupes) et le samedi sera dédié à la pop/rock (8 groupes). Une nouvelle scène électro rock accueillera de son côté 6 groupes vendredi et samedi soir. Ce sont donc en tout 26 groupes qui se produiront au festival, dont environ 9 têtes d'affiche étrangères et 17 groupes suisses. La programmation complète sera dévoilée début mars 2011.



sur la scène « Découvertes » et gagnera deux jours d'enregistrement au studio Taurus au Lignon (<http://www.taurus-studio.com>).

Les groupes genevois intéressés peuvent s'inscrire jusqu'au samedi 15 janvier à minuit sur la plateforme mx3 de promotion de la musique suisse.

Détails et règlement complet sur le site provisoire www.verniersurrock.ch/2011

Inscriptions des groupes sur : www.mx3.ch/stage/festivalverniersurrock

Concours d'affiches

Soucieuse de sa mission d'intégration de jeunes dans l'organisation de son festival, l'association Vernier-sur-Rock

a décidé de collaborer avec le Centre de formation professionnel en arts appliqués (www.cfpaa.ch) pour la création de son affiche 2011.

Une centaine d'élèves des sections graphisme, design 2D et conception multimédia sont impliqués, et la réalisation finale des documents de communication du festival sera assurée par un graphiste enseignant de l'école, en collaboration avec le lauréat.

Prévention contre l'alcoolisme

Au niveau de la prévention contre l'alcoolisme, le festival ne sert pas d'alcools forts (uniquement du vin et de la bière). Les jeunes qui travailleront aux bars recevront une formation obligatoire donnée par la FEGPA (Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme). Un groupe de jeunes formés mèneront une action sur le stand FEGPA encadrés par des professionnels et parmi le public, et distribueront gratuitement des bouteilles d'eau porteuses de messages de prévention.



Participation de VSR au festival du développement durable

2011 marque le retour du festival du développement durable piloté par le DARES (département des affaires régionales, de l'économie et de la santé de l'Etat de Genève). Ce festival ayant lieu dans tout le canton du 11 au 15 mai 2011, Vernier-sur-Rock y sera associé en tant qu'événement exemplaire en matière de développement durable.

En effet, VSR apporte un soin particulier aux aspects écologiques (tri des déchets, verres consignés, vaisselle compostable, toilettes sèches, électricité Vitale Vert, encouragement à l'utilisation des transports publics, etc.) et aux aspects sociaux (petits jobs pour les jeunes, prévention contre

l'alcoolisme, tremplin jeunes groupes, collaboration avec des associations locales étrangères pour les stands restauration, intégration de seniors en tant que bénévoles, etc.).

Info: Association Vernier-sur-Rock, 51a, route du Bois des Frères, 1219 Le Lignon, tél. 022 341 41 64

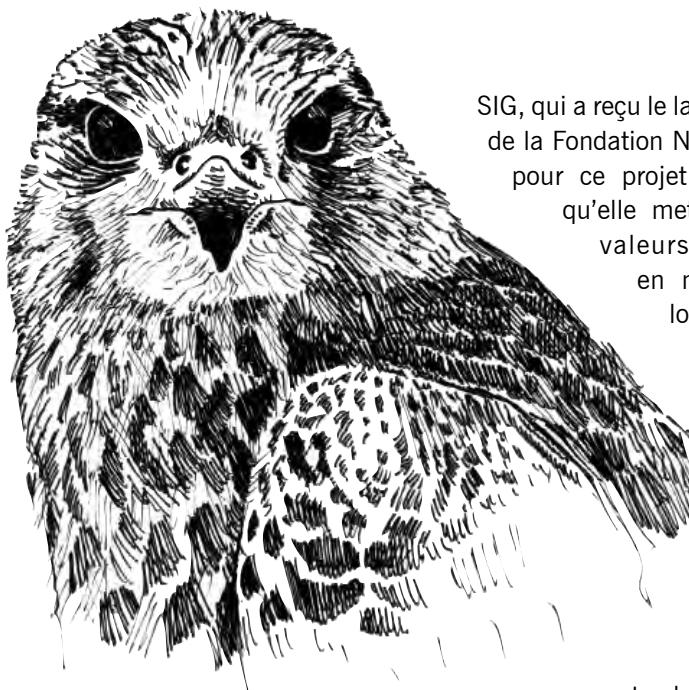
www.verniersurrock.ch
www.mx3.ch/stage/festivalverniersurrock
www.myspace.com/festivalverniersurrock

La nouvelle demeure des faucons crécerelles

Des conditions propices au renouvellement des espèces ont été créées sur le site SIG du Lignon.

Pari risqué, mais gagné. SIG est parvenu à recréer des conditions favorables à la reproduction de la vie animale sur le site industriel du Lignon, cinq ans après les premiers travaux d'aménagement. Moustiques, vers de terre, lézards, musaraignes, rapaces: aujourd'hui, toute la chaîne animale a repris ses quartiers autour des bâtiments. La création de ce biotope tient presque du miracle, tant la faune et la flore avaient déserté les lieux.

«Lors de l'implantation du siège de SIG sur le site du Lignon en 1995, le terrain a été complètement assaini et recouvert de gazon, se souvient Hugues Martin, initiateur du projet de réaménagement et actuellement responsable de la gestion opérationnelle du pôle Environnement de SIG. En 2005, il n'y avait plus un seul nid de fourmis, en raison de l'utilisation massive d'herbicides et d'insecticides.» Aujourd'hui, ce grand défenseur de la nature, passionné d'ornithologie, a des étoiles dans les yeux lorsqu'il pense aux résultats de son projet, car les signes d'un retour de la vie animale se multiplient jour après jour. Le travail accompli a nécessité beaucoup d'énergie: il a d'abord fallu enlever le gazon, travailler la terre, puis semer un mélange de graminées et de fleurs de prairies typiques de la région genevoise, spécialement conçu par des experts. «Nous avons ensuite pris notre mal en patience et fait confiance à la nature.» Mais le résultat final a largement récompensé les efforts.



Il y a quelques semaines, un couple de faucons crécerelles a élu domicile dans un nichoir en bois, installé à 40m de hauteur au sommet d'une cheminée du Lignon. «La présence de ces volatiles, qui sont en pleine parade nuptiale, démontre que la chaîne alimentaire a été complètement recréée, car ils trouvent ici de quoi se nourrir», se réjouit Hugues Martin, qui observe de près les pérégrinations des faucons. Une webcam a été installée dans un coin du nichoir pour étudier le comportement des oiseaux. «La femelle commence à accepter les proies que lui offre le mâle. S'ils suivent leur cycle habituel, ils devraient bientôt s'accoupler. On peut s'attendre à ce que la femelle couve ses œufs ce printemps.»

Ce qui réjouit le plus Hugues Martin, c'est la motivation du personnel responsable de l'entretien du site. «Ils se sont approprié le projet de manière fantastique. Ils ont tout de même dû intégrer un nouveau cahier des charges qui leur demandait notamment de faucher la prairie régulièrement. Sans eux, nous n'en serions pas là aujourd'hui.»

Texte : Elly Tzogalis, illustration : Sébastien Fourtouill - Extrait du magazine «Vive la Vie» de SIG, printemps 2010.

Caddie Service livre vos sacs IKEA à vélo électrique

Comment promouvoir à la fois les modes de transports durables, le maintien d'un tissu économique de proximité et offrir des postes à des personnes exclues du marché du travail? C'est ce que réalise Caddie Service par son activité de livraison à domicile à vélo électrique.

Caddie Service offre désormais ses services depuis Ikea Vernier, avec pour objectif d'étendre à terme l'opération à d'autres commerces de la commune. Les habitants de Vernier, ainsi que des communes de Genève (1201, 1202, 1203, 1209), du Grand-Saconnex, et de Meyrin, se déplaçant à pied, à vélo ou en transports publics, peuvent dorénavant se faire livrer leur sac bleu d'un maximum de 20 kg, pour la modique somme de CHF 5.-.



Comment ça fonctionne ?

Le client se rend à Ikea Vernier où il effectue ses achats et paie au service transport par sac bleu CHF 5.-. Il remet son ticket et ses courses au comptoir Caddie Service et fixe la demi-heure à laquelle il souhaite se faire livrer dans la journée.

Projet innovateur

Appelé à se développer dans les centres commerciaux et les communes de

l'agglomération genevoise, le service permet donc d'œuvrer dans les trois pôles du développement durable que sont:

- l'environnement : limitation du trafic et promotion de la mobilité douce
- le social : renforcement des liens sociaux et postes pour des personnes exclues du marché du travail
- l'économie locale : promotion des services et commerces de proximité. Caddie Service offre une réelle alternative au déplacement motorisé, en remplaçant le coffre d'une voiture.

Caddie Service permet ainsi aux personnes à mobilité réduite, aux familles, etc., de pouvoir aller faire leurs courses en réglant la question du transport des petites marchandises à leur domicile.

Grâce à un partenariat avec l'Hospice général et l'Office cantonal de l'Emploi (OCE), l'accueil et les livraisons sont effectuées par des personnes, en activité de réinsertion, soit en Emploi

de Solidarité (EdS), ou au bénéfice du RMCAS ou de l'Assistance.

Caddie Service est une association à but non lucratif fondée en mai 2007. Grâce à un partenariat public – privé l'Association Caddie Service propose ses services sur six sites. Parmi ses membres on compte les communes de Carouge, Confignon, Genève, Lancy, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Vernier et Veyrier ainsi que la direction et l'Association des commerçants du Centre commercial de Carouge, de la Praille et de Meyrincentre, de la direction de Coop, Ikea Vernier et Manor Genève. Cette initiative est soutenue par l'ATE (Association Transport Environnement). La direction opérationnelle a été confiée au bureau Mobilidée à l'origine du projet.

Changer ses habitudes ? Faire ses courses à vélo, à pied ou en bus, devient un véritable jeu d'enfants avec Caddie Service !

Association Caddie Service





Fantastiques après-midi et soirée de jeux au Lignon

Petits et grands, venez découvrir l'incroyable variété de jeux que propose la ludothèque et passer un moment convivial avec buffet canadien et tombola !

Samedi 22 janvier 2011 de 15h à 1h

- de 15h à 19h pour les enfants (avec la participation de la ludothèque du Lignon)
- de 20h à 1h pour les adolescents et adultes (avec la participation de l'association JOCA qui organise des soirées de jeux à Genève régulièrement : www.joca.ch)

Dans la salle des cuisines scolaires du Lignon (sous la salle des Fêtes du Lignon).



Jeunesse & Co fête 1 année d'existence !

**Samedi 29 janvier
à l'école Avanchets-Salève
Dès 15h / Animations entre 16h – 23h**

Animations: danse, chant, jeux de sociétés, etc. - goûter gratuit, dîner payant

Présentateur: Nadim Boutemine

Nous recherchons toujours des bénévoles, merci de nous contacter : jeunesse.co@gmail.com



Annonces

Fax: 022 306 06 21
Tél.: 022 306 06 20
communication@vernier.ch

**À votre service gratuitement.
Uniquement pour annonce sans but commercial.**

À vendre

- Matelas neuf en pur laine très confortable, CHF 270.-
Tél. 022 796 18 76

- Votre prochain cadeau de Noël, à vendre: Console de jeux PLAYS-TATION 2 avec 10 jeux, carte mémoire, caméra EyeToy et manette CHF 170.- à discuter. Tél. 022 341 24 27
- Très jolie veste de moto, DB RACING, noir-bleu-blanc, cuir, neuve, 100% étanche, protection au niveau des épaules, bras et dos, doublure amovible, taille 58, CHF 300.- Tél. 076 517 12 44
- Naruto Ultimate Ninja2 - Yu-gi-Oh Gx - PES 05 - Rayman & Lapins crétins - Jeux EyeToy play 3 - Spiderman 3- Grand Turismo 4 - King Kong - Need for speed carbon - Spiderman... et autres. Très bon état. Autres jeux à l'unité CHF 10.- Tél. 022 341 24 27
- Jolie Moto Suzuki Bandit Modèle GSF 600, 2 pl., bleue, excellent état, 5'000 km, de 2005, expertisée en 2009, pot d'échap. scorpion homologué, pièces d'origine à remettre, CHF 6'000.- Tél. 076 514 12 44

Camp de ski organisé par l'ALIBI

du 23 au 26 février 2011

L'Alibi (Maison de Quartier de Vernier) organise un camp de ski de 4 jours et 3 nuits pour les jeunes âgés entre 10 et 15 ans au «Chalet d'en Haut» au-dessus de Champéry, au milieu des pistes des Portes du Soleil. Les activités proposées seront encadrées par 2 animatrices et 1 moniteur de l'Alibi.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de la maison de quartier: www.alibi1214.ch
(Attention, les places sont limitées).

Patinoire des Avanchets

Le collectif en charge de la patinoire

recherche des bénévoles pour la gestion de la patinoire du 14 février au 15 mars 2011.

Venez rejoindre une équipe dynamique et sympathique au n° de tél suivant : 078 600 33 59 !

Responsables du projet: Mesdames Ana Roch et Corinne Aebischer



Concert prélude aux Fêtes par la FMV et la Marjolaine

**Dimanche 19 décembre 2010 à 11h00
Salle des Avanchets - Salève**

L'idée était dans l'air depuis de nombreuses années : un concert en commun avec La Marjolaine, le chœur mixte genevois le plus fribourgeois (à moins que ce soit l'inverse !). La Fanfare municipale est heureuse de la voir se concrétiser pour ce concert, prélude aux Fêtes de fin d'année. Le programme choisi est varié, tant par les styles que les rythmes, et nous espérons qu'il mettra en joie les auditeurs.

A l'occasion de ce concert, la FMV renoue avec la tradition des concerts-apéritifs. Nous avons donc le plaisir de vous convier à prolonger la journée en notre compagnie, autour d'un repas qui fait la part belle au terroir fribourgeois, gage d'un bon moment de convivialité.

Après une année 2010 particulièrement faste, avec notamment un magnifique concert au Victoria Hall, la participation aux Coups de cœur d'Alain Morisod et à la Boîte à musique, l'année 2011 comporte également son lot de grands rendez-vous : le 2 avril, notre concert annuel dans la salle des Avanchets-Salève, le 11 juin, concert de gala du Giron des Musiques du District d'Aigle et Riviera et le 19 juin, participation à la Fête fédérale de musique à St-Gall en catégorie «musique de divertissement» !

L'entrée au concert est la libre, la participation au repas sur réservation uniquement auprès de Patrick Monnet, tél. 079 711 87 24 ou fmv@hispeed.ch

Menu
Salade Gruyéenne ***
Jambon à l'os fumé à la bûche Légumes
Gratin de pommes de terre ****
Forêt noire
Prix : CHF 35.-
Reservation avant le 15 décembre
Patrick Monnet : 079 711 87 24
e-mail: fmv@hispeed.ch

Les repas du mercredi à la Carambole

pour tous les habitant-e-s du Lignon, de tout âge et de toute culture

Mercredi 22 décembre au centre de quartier: 32, Place du Lignon

Les mercredis 12, 19 et 26 janvier ainsi que les 2, 9 et 16 février à la Carambole: 1, Place du Lignon

Inscriptions: tél. 022 796 42 67 ou 077 426 05 67



Givaudan[®]
ENGAGING
THE
SENSES

Une invitation à découvrir notre processus de création : unique et passionnant. Un voyage fascinant, qui va de la recherche fondamentale à la célébration des sens, en passant par la création pure.

Laissez-vous séduire par cette aventure.

www.givaudan.com



Pharmacie de Vernier Sàrl



184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture:
Lu-Ve: 8h - 12h15 & 14h - 19h
Sa: 8h - 12h15 & 14h - 17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Routh-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65

MEYRIN FITNESS Center
17, PROMENADE DES CHAMPS-FRÉCHETS MEYRIN PARKING ASSURÉ GRATUIT OUVERT 7 JOURS SUR 7 Tél.: 022 783 04 94

«ATTENTION Kilos Noël»
Pensée... cadeaux ABONNEMENT ANNUEL
Gym / Musculation Circuit cardio Sauna Bains turcs Solarium Pump it up Full contact dès 599.- Toutes prestations

GYPSERIE - PEINTURE-PAPIERS-PEINTS
A votre service depuis 1982
G. SARACINO
Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62
saracinogiovanni@hotmail.com
2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier
Atelier : 46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF 110.-	2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-	1/4 page couv. int.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-	1/2 page	CHF 560.-
1 page intér.	CHF 1000.-	3 ^e de couverture	CHF 1200.-

Service de l'information et de la communication: tél. 022 306 06 20

communication@vernier.ch

Concert Rock à l'ABARC

L'ABARC en collaboration avec l'association Plein-les-Watts organise un concert le

samedi 18 décembre 2010
dès 20h30 (prix libre)

« READY to ROCK » avec

STALLFISH (rock)
www.stallfish.ch
DISAGONY (grunge)
www.myspace.com/diagonymusic
JOEL LUCAS (pop-rock)
www.joellucas.com
OUT of (dis) ORDER (pop-rock acoustique)
www.myspace.com/outofdisorderband

Pour plus d'informations: www.abarc.ch
www.plein-les-watts.ch



www.abarc.ch



Convention Tatouage

les 28, 29 et 30 janvier 2011
à la salle des Fêtes du Lignon

Vendredi 28 janvier: ouverture des portes à 18h
2 concerts pour le premier soir avec le groupe STEVANS (pop rock) et Von Zepp (tribute to led zeppelin)
Fermeture des portes à 2h

Samedi 29 janvier: ouverture des portes à midi
Concours de tatouage, démonstration de free fight, show Maori, défilé de mode Warson-motors
Double concerts du groupe The Baboons (21h et 23h)
Fermeture des portes à 3h

Dimanche 30 janvier: ouverture des portes à midi
Concours de tatouage, démonstration de free fight, show Maori
Concert The Baboons à 15h30 Rockabilly
Fermeture des portes à 20h

Hormis la chance de rencontrer les deux tatoueurs polynésiens Vatéa et Chimé qui pratiquent le tatouage à l'ancienne (technique sans machine, qui consiste à tatouer avec une pique frappée d'un maillet) les visiteurs pourront rencontrer certains grands noms du tatouage. La présence exceptionnelle de TIN-TIN (Paris), considéré comme une véritable légende vivante du body art et de renommée internationale, Laura Satana de Paris également, connue pour ses tatouages exotiques et Bruno Kéa de France. De Belgique, l'équipe de La Boucherie Moderne, salon de tatouage et de piercing à Bruxelles. Mais aussi Urubu en provenance du Brésil et Queen of Hearts du Portugal. Il y aura environ 40 tatoueurs pour cette éditions. Des stands d'articles d'art amérindien, vêtements, accessoires moto et possibilité de se restaurer sur place avec bien entendu une buvette.

La Ville de Vernier vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !



Actualités Vernier Agenda des parutions pour le 1^{er} semestre 2011

Edition de:

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Remise des textes

28 janvier

11 mars

1^{er} avril

29 avril

27 mai

Semaine de distribution

23 février

6 avril

27 avril

25 mai

22 juin

Agenda communal

Décembre

Samedi 18 décembre – Portes ouvertes du groupe scout Jean-Jacques Rousseau pour les 7 à 18 ans de 13h à 18h au centre des Tattes.

Samedi 18 décembre – Ready to rock, soirée rock avec des groupes genevois dès 20h30 à l'ABARC.

Dimanche 19 décembre – Concert «Prélude aux fêtes» de la FMV à 11h à la salle Avanchets-Salève.

Dimanche 19 décembre – «Joyeux dimanche» dès 12h15 au Centre de quartier du Lignon.

Dimanche 19 décembre – Concert classique à 17h à la Maison Chauvet-Lullin (jeunes musiciens et compositeurs).

Dimanche 19 décembre – Traditionnel Concert de Noël des solistes et duos de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine à 17h au Temple protestant de Vernier.

Lundi 20 décembre – Inauguration de la bibliothèque des Avanchets à 17h30.

Mercredi 22 décembre – Après-midi de jeux dès 14h au club d'aînés de Vernier-Village.

Mercredi 22 décembre – Repas du mercredi à 12h au Centre de quartier du Lignon.

Fermeture de l'administration communale du jeudi 24 décembre 2010 à 12h au lundi 4 janvier 2011 à 9h.

Vendredi 24 décembre – Partageons Noël dès 19h au foyer protestant du Lignon (derrière le centre commercial). Repas gratuit et animations pour tous.

Janvier

Mercredi 12 janvier – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Jeudi 13 janvier – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier de Vernier l'Alibi.

Dimanche 16 janvier – «Joyeux dimanche» dès 12h15 au Centre de quartier du Lignon.

Mercredi 19 janvier – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Mercredi 19 janvier – «Rendez-vous... conte» à 14h à la bibliothèque de Vernier.

Jeudi 20 janvier – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Samedi 22 janvier – Atelier «jeux de société» en famille entre 9h30 et 12h30 à l'EVE Bourquin.

Samedi 22 janvier – Soirée jeux dès 15h à la salle des cuisines scolaires du Lignon.

Mercredi 26 janvier – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Du 26 au 31 janvier – Exposition de dessins à la Maison Chauvet-Lullin.

Jeudi 27 janvier – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier de Vernier l'Alibi.

Du 28 au 30 janvier – Convention Tatoo à la salle des Fêtes du Lignon.

Samedi 29 janvier – Le Magicien de Papier à 14h30 à l'aula de l'école des Ranches.

Samedi 29 janvier – Jeunesse & Co fête sa 1^{re} année dès 15h à l'école d'Avanchet-Salève.

Février

Mardi 1^{er} février – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Mercredi 2 février – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Jeudi 3 février – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 4 février – Audition publique de l'école de musique de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine à 19h à la Maison Chauvet-Lullin.

Samedi 5 février – Rendez-vous du maire de 9h à 12h à la Mairie.

Mercredi 9 février – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Mercredi 9 février – «Rendez-vous... conte» à 14h à la bibliothèque de Vernier.

Jeudi 10 février – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier de Vernier l'Alibi.

Mercredi 16 février – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Jeudi 17 février – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Du 16 au 18 février – Vernier Jazz à la salle des Fêtes du Lignon.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/événements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par email une fois par semaine.

Vernier Jazz

Swiss Yerba
Buena Creole Rice
Jazz Band

La Castou

Philippe Malignon

DELIR' SWING

16 / 17 et 18
Février 2011

Salle des fêtes
du Lignon 20h



balexert
La vie au centre

Prélocation: Stand info Balexert - fnac

Renseignement: Commune de Vernier 022 306 07 80 - www.vernier.ch

Commune de Vernier